Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 20 Rabia 1 1447
12 Septembre 2025

N° 130

41ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2505**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2508**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **2515**
Homologation de résolutions **2516**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2517**
Avis aux créanciers..... **2521**
Convocations
Sociétés anonymes **2522**
Sociétés à responsabilité limitée **2524**
Sociétés communautaires..... **2525**
Actes Administratifs
Avis au public **2525**
Divers
Avis au public..... **2526**
Liste des Titulaires de comptes inactifs
TSB BANK..... **2529**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Homologation de résolutions de l'AGO

LA MEDITERRANEENNE DE SANTE

SA au capital de 9.580.000 Dinars

Siège social : 37, Avenue Habib Bourguiba 2036 La Soukra - Ariana

IU. RNE : 1306390P

En vertu du PV de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice clos au 31/12/2023 en date du 13/6/2025, enregistré à la Recette des Finances de l'Ariana, le 27/8/2025, sous le n°25708550 quittance n°M100734, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis, le 9/9/2025, sous le n°2025170588, il a été décidé ce qui suit :

1- Entériner la tenue tardive de l'AGO.

2- Approbation du rapport d'activité du CA.

3- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2023 au vu du rapport général du commissaire aux comptes ainsi que les conventions réglementées telles que cosignées dans son rapport spécial.

4- Affecter le résultat de l'exercice 2023 en totalité au compte résultats reportés.

5- Donner quitus entier et sans réserve à tous les membres du conseil d'administration pour leur gestion et pour tous les actes accomplis par eux au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

6- Fixer les jetons de présence au titre de l'année 2023, à la somme de 3.000 Dinars net d'impôt par administrateur

2025R02652SANB2

Renouvellement des mandats des Administrateurs et

Nomination d'un Commissaire aux Comptes

La Méditerranéenne d'Aménagement Industriel "MEDAI"

SA au capital de 1.000.000 Dinars

Siège social : c/o BTK - 10 Bis Avenue Mohamed V - 1001 Tunis

IU : 1114727X

En vertu du PV de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 28 juin 2025, enregistré à la Recette des finances de Denden à Tunis, le 15 Août 2025, sous le n°25802833, quittance n°M064482, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis, le 5 septembre 2025, sous le n°2025169603 il a été décidé, à l'unanimité, ce qui suit :

- Le renouvellement des mandats des Administrateurs suivants pour trois ans, soit pour les exercices 2025, 2026 et 2027 et ce jusqu'à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle de 2028 qui statuera sur l'exercice 2027 :

- Madame Naâma Elloumi Ben Chaâbane.

- Madame Myriam Elloumi.

- Madame Rim Lakhoua.

- Monsieur Zyed Elloumi.

- MT Elloumi SA.

- La nomination de la Société Ajra Audit et Conseil en tant que commissaire aux comptes de la société pour trois ans, soit pour les exercices 2025, 2026 et 2027.

2025403066SANB2

Renouvellement du mandat de la présidente du conseil d'administration

Et reconduction des fonctions du Directeur Général

La Méditerranéenne d'Aménagement Industriel "MEDAI"

SA au capital de 1.000.000 Dinars

Siège social : c/o BTK -10 Bis Avenue Mohamed V - 1001 Tunis

IU : 1114727X

En vertu du PV de la réunion du Conseil d'Administration du 20 Juin 2025, enregistré à la recette des Finances de Den-Den Tunis, le 15 Août 2025, sous le n°25802831 quittance n°M064466, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis, le 5 septembre 2025, sous le n°2025169603 il a été décidé, à l'unanimité ce qui suit :

- Le renouvellement du mandat de Madame Naâma Elloumi Ben Chaâbane en tant que Présidente du Conseil d'Administration de la Société pour la durée de son mandat d'Administrateur de trois ans, soit pour les exercices 2025, 2026 et 2027 et ce jusqu'à la date de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de 2028 qui statuera sur l'exercice 2027.

- La reconduction des fonctions de Monsieur Zyed Elloumi en tant que Directeur Général de la société avec les pleins pouvoirs et ce pour la durée de son mandat d'Administrateur de trois ans, soit pour les exercices 2025, 2026 et 2027 et ce jusqu'à la date de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de 2028 qui statuera sur l'exercice 2027.

2025403067SANB2

Désignation d'un nouveau Président du Conseil d'Administration

«Ital CAR S.A»

Capital social : 3 000 000 Dinars

Rue 8612, Impasse n°4 - Zone Industrielle - La Charguia 1 2035 Tunis Carthage

MF : 0937892 D

Le Conseil d'Administration du 1 Août 2025, enregistré à la recette des finances sous le n°M100787 le 21/8/2025, déposé au RNE le 5/9/2025, sous le numéro 2025169665, a décidé de désigner Monsieur Kaïs KRIMA en qualité de Président du conseil d'administration de la société Italcar SA pour la durée restante à courir de son mandat d'administrateur, lequel prendra fin lors de la réunion de l'AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

2025403073SANB2

Société de Tourisme Moderne "STM"

S.A au capital de 6.200.000 Dinars

Siège social : 13 Av Jean Jaurès - 1002 Tunis

I.U : 1611501Z

Suivant PV du Conseil d'Administration du lundi 23 juin 2025, enregistré à la Recette des Finances Rue Ghandi - Tunis 1, le 30 juin 2025 enregistrement n°25803116, Quittance n°M052956, il a été décidé :

- L'augmentation du Capital en numéraire de deux millions de dinars (2.000.000 DT)

- Convocation d'une AGE et fixation de son ordre du jour

- Pouvoirs pour formalités.

Et suivant PV de l'AGE du 23/6/2025, enregistré à la Recette des Finances Rue Ghandi - Tunis 1, le 30/06/2025, enregistrement n°25503115, quittance n°M052955 et déposé au Registre National des Entreprises le 7/8/2025, dont 2 copies ont été déposées au Greffe du Tribunal de première instance de Tunis le 8/9/2025 sous n°AC011072025.

Il a été décidé :

- L'augmentation du capital de 2.000.000 DT pour le porter de six millions deux cent mille Dinars (6.200.000 DT) à huit millions deux cent mille Dinars (8.200.000 DT),

- Augmentation souscrite sur un compte indisponible sous n°08.704.000.45.32.09801230 en date du 21/07/2025

- Délai accordé à la souscription : Quinze (15 jours) de la parution de la présente notice au JORT, sauf clôture par anticipation.

- Modalité de convocation aux assemblées générales : Conformément aux statuts et au code des sociétés commerciales

- Modification corrélative de l'article 7 des statuts

- Pouvoirs pour formalités.

2025403075SANB2

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire

(Dissolution Anticipée)

Société HIPPO PHARMA DISTRIBUTION S.A.R.L.

MF : 1775280M-A-M-000

Siège social : 58 Rue 02 Mars 2000 Bardo

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 02/9/2025 enregistré à la recette des finances rue Aljazira Tunis le 02/9/2025, quittance n°57861 sous le numéro 25502606 dont un exemplaire a été déposé au RNE ben Arous le 3/9/2025 sous le numéro 2025169359.

Il a été décidé ce qui suit :

- Constatation de la cessation d'activité et de la liquidation de la société et nommer un liquidateur, Mr RAOUF GUETARI, avec plein pouvoir.

- Fixer le siège de liquidateur, au bureau : Mr Raouf Guetari, sis 71 Radhia Hadad 3ème étage - Tunis 1000.

- Les oppositions éventuelles seront reçues chez le liquidateur dans un délai d'un mois à partir de la publication au JORT.

2025403084SANB2

PHOENICIA OLIVE OILS COMPANY

Société anonyme

Capital social : 700.000 dinars

Siège social : 6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins - le Belvédère - 1002 Tunis

Identifiant Unique : 1119339K

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 01/4/2025 enregistré à la Recette des Finances Cité Mahrajène - 1082 Tunis le 4/8/2025 sous QN°46029 EN°25703953 :

Mr. Philipe Nuno Vicente Dos Santos démissionne de son poste d'administrateur.

Mr. Jorge Salema Garcao Jose De Melo est nommé en qualité d'administrateur.

Un exemplaire du procès-verbal a été déposé auprès du Registre National des entreprises le 5/9/2025 sous identifiant unique n°1119339K et dossier n°2025169757.

2025403085SANB2

Notice d'information

Augmentation de capital en numéraire

SOTEFI

Société anonyme

Au capital de 16 000 000 Dinars

Identifiant Unique au R.N.E : 0000345Z

Affiliation CNSS : N°15.017-79

1) Dénomination de la société : SOTEFI

2) Forme juridique : Société anonyme.

3) Capital social : 16 000 000 dinars

4) Siège social : Impasse de l'Union du Maghreb Arabe n°5-2036 La Soukra.

5) Objet social : Fabrication des cahiers et articles scolaires de toutes sortes en papier, carton plastique et autres.

6) Durée de la société : 99 ans à partir de sa constitution.

7) Augmentation de capital : l'assemblée générale extraordinaire du 02/9/2025 a décidé une augmentation de capital en numéraire de 5 000 000 DT avec suppression du droit préférentiel de souscription assortie d'une prime d'émission de 5000 000 DT.

8) Dépôt du projet de l'augmentation : Un exemplaire dudit procès-verbal est déposé au Registre National des Entreprises le 3/9/2025 sous le n°AC031 052025

9) Nombre d'actions à souscrire : 500000 actions nouvelles nominatives d'une valeur nominale de 10 DT à libérer du quart à la souscription et une prime d'émission à libérer en totalité à la souscription.

10) Répartition du résultat : Conformément aux dispositions du code des sociétés commerciales et des statuts.

11) Versement des fonds : les fonds provenant de la souscription seront versés à la BIAT compte indisponible n°08601000193200730073.

12) Délai de souscription : quinze (15) jours à partir de la date d'ouverture de souscription fixée le 01/10/2025, avec possibilité de la clôture anticipée de la souscription.

2025403096SANB2

LA TUNISIENNE POUR LA MAINTENANCE ET LE FROID

TMF SERVICE

Société anonyme

Capital social : 1.000.000 de Dinars

Siège social : 10, Rue des Métiers - Z.I Ariana Aéroport - Charguia II - 1080 Tunis

Identifiant Unique : 0496614C

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29/4/2025 (enregistré à la Recette des Finances Rue de Paradis - Ariana le 6/5/2025 sous QN°M57994 EN°25704606), les actionnaires ont décidé de nommer la Société FMBZ KPMG Entreprise en qualité de commissaire aux comptes pour le mandat restant de deux (2) années pour les exercices 2024 et 2025.

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 9/5/2025 (enregistré à la Recette des Finances Rue de Paradis - Ariana le 4/6/2025 sous QN°M69570 EN°25705747), les actionnaires ont décidé :

- De modifier l'article 24.2 des statuts,

- D'approuver les statuts mis à jour,

- Un exemplaire des PV a été déposé auprès du Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°0496614C le 3/7/2025 sous dossier N°202550672.

Suivant procès-verbal du Conseil d'Administration du 12/5/2025 (enregistré à la Recette des Finances Rue de Paradis - Ariana le 24/7/2025 sous QN°M90145EN°257075714), le conseil décide de renouveler le mandat du Directeur général Monsieur Mohamed Ali M'Rad pour une période de deux (2) années.

- Un exemplaire du PV a été déposé auprès du Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique N°0496614C le 30/7/2025 sous dossier N°2025156595.

2025403107SANB2

CHANTUNI SA

Société Anonyme

Au capital de 720.000,000 Dinars

Beni Hassen - Gouvernorat de Monastir

RNE : 0022034F

MF : 0022034F/A/M/000

CNSS : 70269-41

Aux termes des délibérations du Conseil d'Administration du 3 juillet 2025, dont procès-verbal enregistré à la recette des finances de BENI HASSEN en date du 30 juillet 2025, Quittance n°009831 et Enreg N° 25800675, il appert que le Conseil a décidé de nommer Monsieur JULIEN GAYDON, nouveau Directeur Général de la Société. Un exemplaire du procès-verbal a été déposé au registre national des entreprises le 8 septembre 2025 sous le n°2025169949.

2025403110SANB2

SOFAM S.A

Société anonyme

Au capital de 400.000,000 Dinars

Siège social : Avenue Habib Bourguiba - Teboulba

RNE : 0022700S

MF : 0022700S/A/M/000

CNSS : 10730624

Aux termes des délibérations du Conseil d'Administration du 3 juillet 2025, dont procès-verbal enregistré à la recette des finances de BENI HASSEN en date du 30 juillet 2025, Quittance N°009830 et Enreg n° 25800674, il appert que le Conseil a décidé de nommer Monsieur JULIEN GAYDON, nouveau Directeur Général de la Société. Un exemplaire du procès-verbal a été déposé au registre national des entreprises le 8 septembre 2025 sous le n°2025169954.

2025403111SANB2

SOTUFAM S.A

Société anonyme

Au capital de 1.060.000,000 Dinars

Siège social : 5014 Beni Hassen

RNE : 0978425E

MF : 0978425E/A/M/000

CNSS : 294151-47

Aux termes des délibérations du Conseil d'Administration du 3 juillet 2025, dont procès-verbal enregistré à la recette des finances de BENI HASSEN en date du 30 juillet 2025, Quittance n°009832 et Enreg n° 25800676, il appert que le Conseil a décidé de nommer Monsieur JULIEN GAYDON, nouveau Directeur Général de la Société. Un exemplaire du procès-verbal a été déposé au registre national des entreprises le 8 septembre 2025 sous le n°2025169959.

2025403112SANB2

Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

Société l'Industrielle du Plastique et Accessoires

«IPA»

Siège social : Z.I de Ksar Said - 2086 Douar Hicher

IU : 0644607 F

CNSS : 250036/67

Aux termes des délibérations de l'A.G.O datée du 4.8.2025 et enregistrée à la recette des finances de Douar Hicher le 18.8.2025, Quittance n°M058253, enregistrement n°25701898; l'assemblée des actionnaires décide le renouvellement du mandat de la Sté «Expertise et Conseil Entreprise ECE- représentée par M. Ali Masmoudi en qualité de commissaire aux comptes et ce pour les exercices 2025, 2026 et 2027.

Un exemplaire du P.V ci dessus mentionné a été déposé au centre national du registre des entreprises le 29.8.2025 sous le n°2025165319.

2025403125SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

AIR CONDITIONING EQUIPEMENT ACE

Société à responsabilité limitée

Capital social : 1.000.000 DT

Siège social : 10, Rue des Métiers - Charguia II - 2035 Tunis

Identifiant Unique : 1665702B

Suivant procès-verbal de la Décision collective extraordinaire des associés du 9/5/2025 (enregistré à la Recette des Finances, Rue de Paradis - Ariana le 16/6/2025 sous QN°M73744 EN°25106094), et Suivant le contrat de cession de parts du 9/5/2025, et suivant les statuts mis-à-jour du 9/5/2025 (enregistrés à la Recette des Finances, Rue de Paradis - Ariana le 16/6/2025 sous QN°M73751 EN°25706095), les associés décident :

- De permettre au gérant de contracter des emprunts sans autorisation de l'assemblée générale des associés;

- L'article 19 des statuts est modifié en conséquence;

- D'approuver la cession de parts sociales ;

- D'adopter les statuts mis-à-jour.

Un exemplaire des P.V a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'Identifiant Unique N° 1665702B le 2/7/2025 sous dossier n°202550247.

2025403106SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à Tunis le 24 juillet 2024 quittance n°99567 enregistrement n°24204870 Raouda Karoui a renoncé à Ahmed Derouich le Fonds de commerce à usage vente de produits alimentaires, domicilié au 27 rue El Kods Sidi Bou Said Tunis.

Les éventuels créanciers du cédant devront, sous peine de forclusion, faire opposition entre les mains de Ahmed Derouich à l'adresse de son avocate maître Ben Amara Sonia à son cabinet, 258 Avenue Habib Bourguiba Le Kram Tunis, dans les 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

A noter que cet avis sera publié aux journaux quotidiens «Echourouk» et «le Quotidien» du 9/9/2025.

2025R02625FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 21 Août 2025 et enregistré à la recette des finances Avenue Habib Bourguiba Jendouba le 29/8/2025 Quittance (N°M011452) enregistrement (N°25203488), Monsieur Hamadi Ben Abidi Ben Mohamed Bouslimi (C.I.N n°02352677) a vendu la totalité du fonds de commerce à Madame Monia Bent Abdelmadjid DALY (C.I.N n°05029020) domiciliée au 58 rue Habib Thameur Jendouba exploité Actuellement (Librairie) Nom Commerciale "Librairie Hamdi Al-Bouslimi «Identifiant Unique n°0013658H" situé au local 03 Rue Rabia Jendouba exploité tous types de commerce, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée entre les mains de l'acheteur Madame Monia Daly à son adresse de Maître Ramia Mejri, 58 rue Habib Boughatfa Jendouba dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux Journaux le Quotidien et Alchourouk datés le 6/9/2025.

2025R02626FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé en date du 20/6/2025 enregistré à la recette des finances Ariana en date du 27/6/2025 sous le n°22201510, quittance n°M80768, Madame Baouania Rim a vendu à Société R cosmétique société à responsabilité limitée d'un capital de 10.000.000 dt, la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels exploité pour l'activité Vente en gros les produits cosmétiques et des produits différents au local N°2036 La Sokra rue des fruits - Ariana.

Les oppositions seront reçues à l'adresse du bureau de sont avocat maître Zaoui Omar sis au n°18 rue de l'Egypte Lafayette Tunis, dans un délai de 20 jours à partir de la date de la parution de cette publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée aux journaux Achourouk et le Quotidien du 6 août 2025.

2025R02628FCCC2

Apport en nature de Fonds de Commerce dans le cadre d'une

Augmentation du capital de la société

Razaka Express

Identifiant Unique : 1860103Z

En vertu d'une décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire enregistrée à la Recette des Finances de Boumhal le 02 mai 2025 (Récépissé N°M031805, Numéro d'enregistrement 00255013), Monsieur Nader Ben Rhouma, titulaire de la carte d'identité nationale numéro 14444114, a cédé L'intégralité du fonds de commerce dans lequel il exerce actuellement l'activité de commerce de détail de produits de boucherie, situé au 14 Rue de Paris, El Bassatine, 2097 Boumhal, à la société Razaka Express, identifiant unique 18601032, Société Unipersonnelle à Responsabilité limitée, dont le siège social est situé à la même adresse. La cession du fonds de commerce sus mentionnée s'inscrit dans le cadre d'une augmentation du capital de la société au profit de Monsieur Nader Ben Rhouma. Les oppositions seront acceptées au siège social de la société à l'adresse sus mentionnée dans le délai légal de 21 jours à partir de la date de publication de cette annonce au JORT.

La présente annonce a été publiée dans les journaux : "Achourouk" le 4/9/2025, N°IP0825/00293, "La Presse" le 02/9/2025, N°5250002149.

Il a été déposé au RNE le 8/7/2025 sous le n°202551914.

2025R02629FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré le 20/8/2025 à la recette des finances de Boumhal (quittance M054324 enregistrement 25202537) Mm Nadia Abidi a vendu à la Sté Services plus la totalité du fonds de commerce café de 1ère catégorie immatriculé au RNE sous le numéro L 1411499 sis à la rue Ibn charaf Kairouani parcelle 43 Boumhal. Les oppositions auront lieu à l'adresse du fonds vendu et au 18 rue de Teboursouk Avenue Mohamed V Boumhal entre les mains de Mr

Mohamed Bounabi dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication au JORT.

Cette annonce est parue dans le journal le Quotidien du 30/8/2025.

2025R02632FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP datant du 1er septembre 2025 et enregistré à la recette des finances de La Nouvelle Médina le 3/9/2025 quittance n°M066621 et enregistrement n°25204377 : Mr Yamen AOULED AMOR titulaire de la c i n n°05429777 a vendu à Mme Fathia CHERNI titulaire de la c i n n°00260253, la totalité du fonds de commerce exploité en tant que café type A, identifiant unique 1780665K auprès des services de RNE, sis au magasin n°115 rue Om Kolthoum Ben Arous.

Les oppositions se font entre les mains de Me Ben Ghalia Ibtissem, à la route GP1 km 7 immeuble Bouchikh Chouchet Radés Mégrine Ben Arous, et ce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans le journal Chourouk le 6/9/2025.

2025R02640FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 25/8/2025 enregistré auprès de la recette des finances Boumhel le 8/9/2025 enregistrement n°25202698 quittance n°M056883 Sté Hyh Yummy Factory, représentée par ses deux gérants Mr Hamza Ouerfelli et Mr Haythem Ounissi a vendu à Mme Marwa Nefzaoui et Mr Oussama Khsibi la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que restaurant sis 9 Rez-de-chaussée Résidence Eya Av. Med 5 Boumhel Bassatine.

Les éventuelles oppositions doivent se faire à l'adresse du fonds de commerce dans le délai maximum de 20 jours à compter de la publication de cette annonce au jort.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien le 10/9/2025.

2025R02642FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances de Kelibia le 27/8/2025 sous le N°25202504, quittance n°M066152, Madame Akkari Leila, CIN n°01734899, domiciliée à Rue Korniche Hammamet, a vendu à la société TAMIMA NEW VISION, identifiant unique n°180022Z représentée par son gérant Mr Mehdi Ben HASSINE, la totalité du fonds de commerce sis à Rue Ezzouhour Cité Ezzouhour Kelibia exploité pour exercer toute activité commerciale. Les créanciers doivent faire opposition entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce sus-indiquée dans un délai de vingt (20) jours à compter de la publication du présent avis.

Cet avis a été publié au journal la Presse le 11 septembre 2025.

2025R02644FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 22/8/2025, enregistré à la recette des finances de Radés en date du 01/9/2025, N° de quittance M088769 N° d'enregistrement 25203917, Mr Adel ben Mohamed Ben Salem Ben Amor a vendu à Mr Ali Ben Boumadien Ben Ali Ben Khader, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, destiné vente téléphone portable et ses accessoires, dans le local sis à l'avenue de l'indépendance Fouchena 2082 Ben Arous.

Toutes les oppositions sont à recevoir entre les mains de l'Acheteur à son adresse sise au 7 Rue Andalous cité wifak Fouchena Ben Arous dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux journaux Achourouk et le Quotidien le 4/9/2025.

2025R02645FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par Maître Faten Souid enregistré à la recette des finances de Menzel Bou Zelfa le 15/8/2025 sous 25201052 quittance n°M029041052 Mr Kamel Ben Kileni Nacef, titulaire de la C.I.N n°01699619 délivrée à Tunis le 17-10-2022 a vendu la totalité du fonds de commerce de pizzeria crêperie sandwicherie à Mme Hayette Bent Habib Ben Beya titulaire de la C.I.N 06337458 délivrée à Tunis le7-7-2005. Les oppositions seront acceptées dans un délai de vingt jours à partir de la parution du présent avis au J.O.R.T. entre les mains de l'acheteuse Hayette Bent Habib Ben Beya à son domicile sis à Bni Ayech Grombalia.

(Une publication au journal Le Quotidien le 21/8/2025).

2025R02650FCCC2

Acte secondaire de vente d'un fonds de commerce

Rédigé le 14/08/2025

Suivant l'acte de vente principale du fonds de commerce enregistré à la recette des finances de Monastir le 27/6/2025 sous le numéro de reçu M050191 entre le vendeur Monsieur Mansour Ben Touhami Ben Mohamed Amdouni à madame Hanene Bent Mohamed Lanouar Ben Belkacem Baazaoui.

Et suivant l'acte de vente secondaire concernant l'acte de vente principale rédigé par Maître Naija Salem le 14/8/2025 concernant l'article 2 de l'acte principale et enregistré à la recette des finances de Monastir le 25/8/2025 sous le numéro de reçu M064213 suivant le détail rédigé à l'acte secondaire et suivant qu'a rédigé maintenant l'acheteur doit publier cet acte secondaire au JORT dans un délai de 20 jours de date d'enregistrement de cet acte secondaire à la recette des finances à Monastir.

Et doit publier aussi dans un journal en arabe en date du 9/9/2025.

2025S01145FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 25/8/2025 et enregistré à la recette des finances de M'saken ouest en date du 28/8/2025 quittance n°M111755 enregistrement n°25203623 Madame Marwa Hichri agissant pour le compte de son mari Mohamed Elzantour par procuration a vendu à Monsieur Mohamed Hosni Dhaouadi la totalité du fonds de

commerce appartenant au vendeur avec ses éléments corporels et incorporels sis à la rue Sidi Abar à M'saken ouest.

Toute opposition sera effectuée au cabinet de Maître Jaafar Gmiza sis à l'avenue du 3 Août à Sousse dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

Un extrait du présent avis a déjà été publié au journal quotidien «Echourouk» du 4/9/2025.

2025S01147FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un contrat de vente enregistré à la recette des finances cité Erriadh Sousse le 5/9/2025 sous le n°25202468 rédigé par l'avocat en cassation maître Jaber Abdelkarim, publié au journal Echourouk page 27 du 6/9/2025 et au Journal le quotidien page 17 du 9/9/2025 Madame Laahraa Zina titulaire de la CIN n°06109343 délivrée le 27/4/2022 a vendu la totalité de son fonds de commerce qu'il s'agit de l'activité de vente des produits alimentaires et du tabac exercé dans le local sis à la rue Tlili immeuble Bouoizra cité Erriadh Sousse à monsieur Zaari Chaker titulaire de CIN n°11637478 délivrée le 29/8/2022. Les oppositions sont reçues entre les mains de l'avocat maître Jaber Abdelkarim au siège de son bureau sis à l'Avenue Ettawfik Immeuble Douk cité Erriadh Sousse dans un délai de vingt jours à partir de l'émission de cette annonce au journal le Quotidien du 6/9/2025.

2025S01148FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de vente d'un fonds de commerce en date du 15/01/2024, enregistré à la recette des finances de Kalaa Kébira le 20/6/2025 sous N° 25201587 quittance N°M044842. La société «Cosma Bella», Sarl (Identifiant Unique : 1626366N) représentée par son gérant Mohamed Ali Ben Salem Ben Fredj Ben HASSINE, titulaire de la CIN n°08443996 a vendu et cédé à Mr Chihed Ben Hmida Ben Mohamed ABDELGHANI titulaire de la CIN n°09338830, la totalité du fonds de commerce du local destiné Commerce des Parfums et produit cosmétique en détail avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à la Rue 1er Juin Kalaa Kébira - Sousse. Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 26/6/2025.

2025S01150FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 26/8/2025 rédigé par maître Amir Hizem avocat à Monastir Rue Mohammed Mhalla, enregistré à la recette des finances Monastir sous le n°25206437 quittance N°M065728, Monsieur Akrem Ben Abdelhamid Hizem titulaire de CIN n°06846420 a vendu au profit de la société «Dar Chdali» représentée par sa gérante Mme Nada DHAHER d'identification fiscale N°1935241W tout le fonds de commerce du restaurant et toute activité de commerce dans le local sis à l'avenue Mohamed Mhalla Monastir connue sous le nom «Amanda» d'une surface aux environs de 120m².

Toutes les oppositions seront déposées au bureau du maître Amir Hizem avocat à Monastir Rue Mohammed Mhalla - Monastir et dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Achourouk» et «Le Quotidien» le 10/9/2025.

2025S01151FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 26/08/2025 et enregistré à la recette des finances de Sfax le 28/8/2025 sous le numéro quittance M082815et numéro d'enregistrement 25204037, Mme Maha Frikha, titulaire de la CIN n°05339483 agissant en sa faveur et en faveur de son fils mineur Melek Abdelhedi et Mr Abdessalem Abdelhedi, titulaire de la CIN n°11169534 et Mlle Emna Abdelhedi, titulaire de la CIN n°11222509, ont vendu à Mr Fraj Benbrik, titulaire de la CIN n°08796681, la totalité des 2 fonds de commerce exploité au commerce des produits alimentaires sis au n°5 souk elomran et au 20 souk eljadid Beb Eljebli Sfax.

Les oppositions sont reçues dans un délai de 20 jours chez l'acheteur au local sis au 20 souk eljadid Beb Eljebli Sfax.

Un extrait a été publié au Journal Chourouk du 10/9/2025.

2025X01166FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances, Halk El Wedd, le 01/9/2025, quittance n°101322, STE MSJB SQUARE, en la personne de son représentant légal Moez Belmabrouk (CIN 08799519) et Tawfik Ben Omor (CIN 07157915) a vendu à Only Delecious by KA Société à responsabilité limitée en formation en la personne de son représentant légal, Mohamed Ayadi, (C.I.N 11164349) et Ahmed Kallel (C.I.N 11139915)

La totalité du F.C enregistré sous l'identifiant unique 1892000S, exploité en un Restaurant sis immeuble Ousoud N11 D Bloc C Avenue Ezzouhour 2045 LAAWINA.

Les oppositions sont recevables à l'adresse de Sté Only Fesh By K f A sise immeuble El Safir magasin 6 et 7 avenue Monji Slim 2045 Laawina Tunis et ce dans un délai de 20 Jours au maximum à partir de la date de publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Esabeh du 9/9/2025.

2025X01168FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 19/8/2025 et enregistré à la recette des Finances Charguia le 25/8/2025 sous le numéro 101977, Monsieur Yassine Ben Ghalba titulaire de la CIN n°09521142 a vendu à Madame Zohra Chatti Ghanem titulaire de CIN n°01995907, tout le fonds de commerce avec tous les éléments corporels et incorporels qui consiste en un café exploité au local situé à gauche du bâtiment situé à l'avenue de l'indépendance, Khaznadar, au niveau du croisement du 7 novembre Khaznadar, Tunis.

Les oppositions se font au bureau du Maître YAICH Kawther, Avocat à la Cour d'Appel, situé au n°72 avenue Habib Bourguiba Bardo Tunis, dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication de l'annonce au journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette publication a été publiée aux journaux «Le Quotidien» et «Echourouk» le 4/9/2025.

2025403060FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé en date du 01/9/2025 enregistré à la recette des finances d'El Manzeh 6 en date du 02/9/2025 sous le n°25206919, quittance n°M114814, LA SOCIETE COSMOS FOOD & BEVERAGE MF N°1860158 Q représentée par son gérant Heythem Bessalah CIN n° 09171701 a vendu à Madame Najet Ben Habib Khlafa CIN n°07388254, la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que restaurant et café, destiné pour tout commerce, au local sis au 49 Avenue Hedi Nouira, Résidence El kods, Ennasr 2, Ariana.

Les oppositions seront reçues auprès de cabinet de maître Thouraya Ben Saad avocate à la cour de cassation, sis 11 avenue Habib Thameur - Tunis, dans un délai de 20 jours à partir de la date de la parution de cette publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée aux journaux Alchourouk (IP225/8053) et Le Quotidien (IP225/8053) du 6 septembre 2025.

2025403062FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suite à un acte notarié daté du 14 juillet 2025, Madame Rafika Bent Mohamed El Hedi Ben Rebeh épouse Mohamed Elkachti titulaire de la carte d'identité nationale 00279807 délivrée le 21/12/2022 à son fils Mehdi Ben Mahmoud Ben Jilani Elkachti titulaire de la carte d'Identité nationale 07462664 du 11/9/2023.

Le fonds de commerce sis à la rue Khemais el Hajri Ariana exploité comme café et avec tous ses éléments corporels et incorporels, toutes les oppositions éventuelles doivent être présentées dans les vingt jours au plus tard qui suit son insertion au JORT.

Cette annonce est parue au Journal Echourouk du 28/7/2025.

2025403063FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé en date du 4/8/2025 enregistré à la recette des finances à Mateur le 5/8/2025, quittance n°056423 et n° d'enregistrement 25202000 Monsieur Moez Ben Hamdi Hnia titulaire de la carte d'identité nationale n°05619577 en date du 7 août 2009, domicilié au 01 rue Khazene Ellmaa Mateur a vendu à Asma Bent Wardi Kaabi titulaire de la carte d'identité nationale n°11401413 en date du 8/9/2021, domicilié au 08 Zanguet Jedra cité Kamouma Mateur le fonds de Commerce «Vente des viandes des poulets» 05 marché Wekelet Marakchi Mateur. Les objections doivent parvenir à l'acheteur M. Asma Bent Wardi Kaabi à son adresse dans un délai de 20 jours à partir de la date de parution au Journal Officiel et aux Journaux Echourouk et le Quotidien du 7 septembre 2025.

2025403064FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Mme Khawther Ben Hassine Ben Abdallah Maazaoui

Local commercial n°12 sis à Diar Ben Mahmoud, El Agba Sidi Hssin, Tunis 1095

Vente d'épices et salaisons

MF : 1687486H

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par Me Olfa Jaïbi, avocate auprès de la cour de cassation, dont le cabinet se trouve au 45, rue CHAAMBI, cité MOEZ, Immeuble BARGOU 2, Appart 9 (RDC), Menzah1, Tunis, signé par signature légalisée daté du 31 juillet 2025, enregistré à la recette des finances rue Sidi Hssine le 11 août 2025 ; quittance n°M092059 sous le N°25203292, Mme. Khawther Ben Hassine Ben Abdallah Maazaoui, titulaire de la CIN 04615778 a vendu la totalité du fonds de commerce constitué au local sis au 12 Diar Ben Mahmoud El Agba, Sidi Hassine, Tunis 1095, exploité dans la vente d'épices et de salaisons sous la dénomination Ain El Golla portant le matricule fiscal N°1687486H ; la vente comprenant tous les éléments matériels et immatériels.

Les oppositions seront reçues entre les mains de Me Olfa Jaibi, avocate auprès de la cour de cassation, dont le cabinet se trouve au 45, rue CHAAMBI, cité MOEZ, Immeuble BARGOU 2, Appart 9 (RDC), Menzah 1, Tunis, dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Le Temps et Essabeh en date du 28 août 2025.

2025403068FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé enregistré à la recette des finances rue du Paradis Ariana le 27/8/2025 sous le N°25208575 quittance N°100917, Mme Saoussen Hammami titulaire de la CIN n°09618485 délivrée le 23/8/2022, demeurant à la rue Dar essalem le golf Boumhal Ben Arous, a vendu tout le fonds de commerce exploité dans le magasin n°M3 rez-de-chaussée de l'immeuble Albinia sis à la rue Mohamed Chick Nayfer Sokra Ariana, dans ses composantes matérielles et immatérielles à Mr Nayer Karray titulaire de la CIN n°05254611 délivrée le 4/12/2024, demeurant à la route de Tunis rue 5069 n°12 Sfax. Les oppositions sont acceptées pendant le délai de vingt jours à/c. de la publication de cet avis au J.O.R.T. auprès de Maître Kchaou Emna Avocate rédactrice du contrat au 9 rue Danton 1er étage Lafayette Tunis. Cet avis a été publié aux journaux La Presse et Sahafa parus le 5/9/2025.

2025403070FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de La Marsa le 01 août 2025 sous le n°25205192 quittance n°104859 monsieur Hedi Kess titulaire de la carte d'identité nationale n° 06521925 demeurant au 08 rue Tarfa Ibn El

Abed La Marsa Ouest a vendu à monsieur Hamza Gharsi titulaire de la carte d'identité nationale n°05478711 le fonds de commerce exploité au local sis au n°37, avenue 7 novembre Sidi Boussaîd Tunis.

Toute opposition doit être notifiée à monsieur Hedi Kess titulaire de la carte d'identité nationale n° 06521925 demeurant au 08 rue Tarfa Ibn El Abed La Marsa Ouest dans les 20 jours de la date de la publication du présent extrait au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal le quotidien du 6 septembre 2025.

2025403072FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce conclu le 7/8/2025 enregistré à la recette des finances Ksar le 7/8/2025 sous quittance n°M027546 enregistrement n°25201028 Mr Mezen Benassi a cédé à Mr Hafedhe Amroussia la totalité de fonds de commerce sis à la Route Gabès Ksar GAFSA exploité en tant que local de la vente l'achat de téléphones portables.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'avocat Maître Riadh Mnasri sis au n°76, Rue Youssef Ben Yakoub Gafsa et ce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette vente au jort, annonce a été publiée au journal «Chourouk» le 16/8/2025.

2025403077FCCC2

Avis

En vertu d'un A.S.S.PV du 3 septembre 2025 enregistré à la Recette des finances Bab Souika le 3/9/2025 Reçu n°066605M enregistrement n°25203063, Mr Issam Ben Mohamed Balli «(CIN N° 04644352) sis au 10 Rue ben Zobeyer Aouame cité Bougatfa 2 Sidi Hassine Tunis, a vendu le fonds de commerce (Café) exploité dans le local sis au rez-de-chaussée au n°01 impasse Sidi Bou Saïd à l'Av bab Bnatte et 09 rue Sidi Bou Saïd Tunis, à Mme Henda bent Tahar Bahroune (C.I.N n°07261142), les oppositions se font entre les mains de l'avocate Maître Souhire Mabrouki sis au bureau n°01 bis Impasse Sidi Bou Saïd à l'Av Bab Bnatte Tunis dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent.

Le présent est paru au journal Echourouk du 6/9/2025.

2025403081FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte soussigné privé daté le 28/8/2025 enregistré à la recette des finances Mournaguia le 29/8/2025, reçu n°M051295 quittance n°25201739 Mr Nouri Chabani, titulaire de la CIN 00883861, a vendu à Mr Soufiane Zouibi, titulaire de la CIN 09458367 et Hassan Zouibi titulaire de la CIN 09473676 le fonds de commerce située à l'Avenue Habib Bourguiba Mournaguia tout commerce, toutes les oppositions seront réclamées à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours de la présente publication au JORT.

La présente annonce a été publiée aux deux journaux le Quotidien et Achourouk en date du 4/9/2025.

2025403082FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances d'Hammam-Lif ben Arous le 5/9/2025 quittance n°M054437 et enregistrement n°03984849 madame Marwa Yazidi titulaire de CIN 09619463 a vendu à la société SQUARE BIEN ETRE en cours de constitution par son représentant Mr Iskander Lazreg la totalité de fonds de commerce dont l'activité est un Cabinet de conseil en sciences biologiques et vente de produits quasi-pharmaceutiques sis au 68 rue de l'indépendance Hammam-Lif ben Arous.

Les oppositions sont reçues dans un délai de 20 jours de la date de publication de cette annonce au JORT entre les mains de madame Fadwa Abidi sis au 21 rue Manama cité Najet Chabaw Wed Ellil Manouba.

Cette annonce a été publiée dans le journal Essahafa le 9/9/2025.

2025403088FCCC2

Vente d'un fonds de commerce.

Par acte sous-seing privé du 26/8/2025, enregistré à la recette des finances de Borj Louzir le 29/8/2025 sous le n°25203034, quittance n°M072067. Me Mohamed Ben Mahmoud a vendu la totalité de son fonds de commerce exploité pour vente des produits alimentaires sis à l'avenue Chotrana 1 Borj Louzir Soukra Ariana à Me Salem Chahbani Toute opposition doit être déposée au local élu par l'acheteur Salem Chahbani avenue Chotrana 1 Borj Louzir Soukra Ariana dans un délai de 20 jours à compter de l'insertion du présent avis au JORT. Le présent avis a été publie au journal quotidien en langue arabe Assabah et au journal quotidien en langue française Le Temps parus le 10/9/2025.

2025403094FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de donation établi par-devant les deux notaires publics au Kef, Maîtres Kamel Aloui et Nejla Bel Rezk, en date du 8/9/2025, enregistré à la Recette des Finances de Kef dans le journal mensuel des notaires à la même date sous le numéro 25002693, reçu n°M057360 et acte n°665.

Monsieur Abdelhamid Ben El Habib Ben El Bukhari Arfaoui a fait donation de l'intégralité du fonds de commerce avec toutes ses dépendances, annexes et l'ensemble de ses éléments matériels et immatériels, dénommé «Kochk el Anwar (Ghaouar)», exploité pour la vente de journaux et de tabac, immatriculé sous le numéro d'identification fiscale unique 96242/SCN000, sis à l'Avenue Mongi Slim, Kef - Tunis, au profit de son fils Monsieur Ali Ben Abdelhamid Ben El Habib Arfaoui.

Le présent avis a été publié dans le journal «A-Chourouk» en date du 10/9/2025.

Les oppositions peuvent être formulées au nom du donataire à l'adresse suivante Immeuble J, Appartement 6, 4ème étage, Résidence Noura, Manouba, et ce, dans un délai maximum de vingt (20) jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2025403099FCCC2

Contrat de vente d'un fonds de commerce

En vertu d'une lettre écrite connue par les signatures des deux parties le 9-3-2025 dans la municipalité de Menzel Salem, numéro de reçu 3419 et enregistrée au Bureau des Finances, Rue Ali Belhouane, le Kef, en date du 9-3-2025, numéro de reçu MD57570, Mme Fatima Bint Abdullah Nouri, de nationalité tunisienne, née le 14-6-1997 à Kelaat Senan, titulaire de la Carte Nationale d'Identité n°03675318 qui lui a été délivrée le 22-3-2019 et résident à Kelaat Senan, a été vendue et transférée à M. Mohamed Ben Rabeh Zidi, de nationalité tunisienne, né le 24-5-1985 à Kelaat Senan, titulaire de la Carte d'Identité Nationale n°08059386 en date du 01-12-2022 et résident à Monastir, sous toutes les garanties réelles et légales, tout le bien commercial appartenant à son client, représenté par sa boulangerie, destinée à la vente de pain et de rafraîchissements, et exploité par le commerçant, situé à la rue de la Liberté, au Kef, avec tous ses éléments matériels et immatériels, y compris son nom commercial, sa réputation et sa clientèle, est par la présente fermé. Les objections peuvent être formulées dans un délai de vingt jours à compter de la date de publication du présent avis au JORT.

Annonce publiée au journal Echourouk du 10/9/2025.

2025403101FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 6-8-2025 enregistré à El Menzeh6 le 12-08-2025 quittance n°108747 enregistrement n°25206464 la société IBTIDOR en son représentant légal madame Saloua Hfaeidh a vendu à madame Ameni Ghazaeil la totalité du fonds de commerce sous l'enseigne GRINGO'S situé au E32 sis au rez-de-chaussée de la résidence El Wala avenue Hedi Nouira Riadh Ennasr 2.

Les oppositions doivent s'adresser dans les 20 jours de la parution de cet extrait au journal officiel de la République Tunisienne entre les mains de Maître Ben Hamida Nedra 72 avenue de Carthage 6ème étage appartement 12 Tunis.

Cet avis a été publié au journal Essabeh daté du 21-8-2025.

2025403102FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Conformément au contrat de vente enregistré à la recette des finances de Mégrine, Tunis, le 3/9/2025 sous le numéro 25206370, rédigé par Maître Anissa Tabbai, avocate à la Cour de Cassation de Tunis, Monsieur Samir Ben Taher Ben Ahmed Ben Gharbiya, de nationalité tunisienne, né le 19/12/1969, titulaire de la carte d'identité nationale n°05157931 délivrée à Tunis le 01/02/2007, a vendu l'intégralité du fonds de commerce qu'il possède, consistant en un café (salon de thé) sous le nom de "L'amiral", situé au 077 Avenue Habib Bourguiba - Mégrine 2033 à Madame Basma Bent Habib Ftnassi, de nationalité tunisienne, née le 24/4/1982, titulaire de la carte d'identité nationale n° 07113583 délivrée à Tunis le 8/6/2016.

Les oppositions peuvent être adressées à Maître Anissa Tabbai, avocate à la Cour de Cassation, dont le cabinet est situé au 15, Rue Abdelaziz Mestiri, El Menzah 9, Tunis, dans un délai de vingt jours à compter de la publication de la présente annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Annonce publiée au journal Echourouk du 10/9/2025.

2025403105FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Cabinet Maître Banen Khoualdia

Avocat à la cour de cassation

55 avenue Kheireddine Pacha Montplaisir Tunis

Par acte sous seing privé légalisé de signature en date du 02/9/2025 à la municipalité de palmarium Tunis, enregistré à la recette des finances de la rue Ghandi en date du 3/9/2025 quittance M065482 ; enregistrement 25204157 Monsieur Mohamed Riadh ben Abed Rahim Elblili a donné en vente à la société «Bonjour Bon Homme», la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels, sis au centre commercial palmarium 1er étage numéro 225, Rue Habib Bourguiba Tunis, au prix de 75.000.000 dinars déposé entre les mains de l'acheteuse la société représentée par son représentant légal monsieur Sami Ben Chàaban jusqu'à l'expiration du délai légal. Toute opposition sera effectuée à l'adresse de la société au centre commercial palmarium 1er étage le magasin numéro 218. Cette annonce a été publiée au quotidien «le Quotidien» (ordre d'insertion IP0225/08165 du 9/9/2025).

2025403108FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Conformément au contrat de cession de fonds de commerce enregistré auprès de la recette des finances de Djerba en date du 30 Juin 2024 sous le numéro M085764 Mme Amna Abdeljawed titulaire de la carte d'identité nationale n°04438189 a cédé l'intégralité de son fonds de commerce à Mr Mossaad Zayoud titulaire de la carte d'identité nationale n°08093083. Le fonds de commerce en question comprend tous les éléments corporels et incorporels exploités dans deux locaux commerciaux situ au rez-de-chaussée (locaux n°4 et 5) de l'immeuble de défunt Ibrahim Ben Youssef sis à Mellita Djerba sur la route sur la route principale reliant Houmt Souk à l'aéroport.

Ce fonds de commerce est immatriculé au registre des entreprises sous le numéro d'identification unique : 1035824F. Les oppositions à cette cession peuvent être adressées à la vendeuse Mme Amna Abdeljawed à son domicile situé à Mellita Houmt Souk Djerba dans un délai maximal de vingt (20) jours à compter de la date de publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Annonce publiée au journal "le Temps" du 3 septembre 2025.

2025403113FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 7/8/2025, enregistré à la recette des finances d'Ezzahra en date du 02/9/2025, N° de quittance M050773 N° d'enregistrement 25202245, Mr Ilyess Charfi a vendu à Mr Achref Ben Khaled Ben Said. La totalité du fonds

du commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, destiné Station de lavage, dans le local sis au 14 angle rue andalouse 2034 Ezzahra.

Toutes les oppositions sont à recevoir au bureau d'avocate Sawsen Mejri sis 12 avenue Habib Bourguiba complexe commercial "forum Bougarnine" 2ème étage Hammam-lif dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal Assahafa le 7/9/2025.

2025403114FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par Maître Maamoun Tarek Avocat à la cour ayant son Etude à l'avenue Sadra Baal Tozeur enregistré à la recette des finances de Tozeur le 5/8/2025 numéro 35828 case 25202065 Mr Yahya Chraiet a vendu à Madame Hedeya Tababbi la totalité du fonds de commerce sis à l'Avenue des travailleurs Tozeur 2200.

Les oppositions doivent se faire à l'adresse du fonds de commerce sis à l'Avenue des travailleurs Tozeur 2200 dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Un extrait de vente a été publié au journal Echourouk le 15 août 2025.

IP 225/7240

2025403120FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 12/8/2025, enregistré à la recette des finances de Beb Souika Tunis le 28/8/2025 quittance n°M0655611 numéro d'enregistrement 25202993, Mr Ali Souissi a vendu la totalité de son fonds de commerce sis à Tunis 180 rue de La Kasba avec tous ses éléments corporels et incorporels à Mr Ahmed EL Ayeb.

Les oppositions éventuelles doivent être déposées chez Maître Seghir Meriem avocat, son bureau sis à la rue de Linine n°32 Tunis, pendant 20 jours à la date de la parution de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le Temps le 6/9/2025.

2025403126FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P en date du 10/5/2025 enregistré à la recette des finances de Boumhel le 19/5/2025 sous le n°25201521 quittance n°M034874 monsieur Eleyes Hawet avec une procuration de son frère Mortdha Hawet a vendu et cédé tout le fonds de commerce destiné café b2 résidence Yasmine situé rez-de-chaussée de l'appartement Boumhel Elbesetine à monsieur Housseme Arfaoui.

Le domicile élu pour les oppositions chez maître Jouini Ezzedine 32 rue Kamel Atatürk Tunis dans un délai de 15 jours à partir de la date de publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis été publié au journal «Essahafa» n°11195 du 22/5/2025.

2025403128FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Midoun le 14/8/2025 sous le numéro M086004. Monsieur Neji ben Chrifa, titulaire de CIN n°08159575 a loué à titre de gérance libre à la société sassou Brunch, société en cours de constitution représentée par sa gérante Ismahen Harabi titulaire d'une carte d'identité nationale numéro 05990334, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité dans un local sis à la rue Ouled Omar Midoun Djerba en face du café Samara destiné à l'activité de pizzeria vente de glaces, café, et pâtisserie.

Les oppositions doivent être faites dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet avis dans le journal officiel chez le cabinet de Maître Yassine Yamoun sis à la rue Sidi Abbes Houmet Souk Djerba en face CNAM 2ème étage bureau n° C01.

Cet avis a été publié aux journaux «le Temps et Assabah» le 26/8/2025.

2025R02631FCCC3

Location d'un fonds de commerce

(Gérance libre)

Par le contrat de location d'un fonds de commerce du 28 août 2025 enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 3 septembre 2025 quittance numéro M125521. La société BLUEBERRY FOOD HAMMAMET Sarl numéro de matricule fiscal 1723890 Y dont le siège social est à la rue Raoudha Hammamet 8050; a loué la totalité du fonds de commerce consistant en un local commercial exploité à l'activité fast-food «pizzeria» sis à la rue Raoudha Hammam et 8050 à la société CASA BELLA VITA TUNISIA ITALIA Sarl matricule fiscal 1858172 S dont le siège social est à la rue 50 khadhri hammamet 8050.

Cet article a été publié au journal le Temps du 7 septembre 2025.

2025R02633FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé en date du 16/01/2025 enregistré à la recette des finances Avenue de France Nabeul sous enregistrement n°25300247, quittance n°M005268. Mr Habib Ben Mohamed WAILI, CIN n°01847738, a loué la totalité du fonds de commerce d'une activité Café 1ère Catégorie exploité au local sis à la Rue Ladhikia - Nabeul 8000 à Mr Jasser Ben Hedi WAILI, CIN n°09883984.

Et les oppositions seront reçues entre les mains de l'acquéreur à l'adresse du fonds de commerce.

Cet avis a été publié aux deux journaux la Presse et Essahafa le 3/9/2025.

2025R02641FCCC3

Contrat de Location d'un Fonds de Commerce

En Gérance Libre

Par acte du contrat de location de gérance libre du fonds de commerce enregistré à la recette des finances rue Ghandi - Tunis en date du 14 Août 2025 reçu n°M062030 et enregistrement n°25303888. Il a été procédé à la location de la société Tunis Center inscrite au registre national des entreprises d'un identifiant unique n°0033245A, titulaire du matricule fiscal n°0033245A/A/M/000 dont le siège social est à Tunis, 4 rue de Grèce - 1000 Tunis du total du Fonds de

commerce du local n°375 sise au 2ème étage du Centre Commercial «Le Palmarium» au profit de Monsieur Karim Ben Hassen Ben Mohamed Ganouni titulaire de la carte d'identité nationale n°12354160 dont l'activité est exclusivement la vente du prêt à porter et ce durant la période allant du 01 Août 2025 au 31 Juillet 2026.

Cette annonce a été publiée aux journaux El Chourouk et le Quotidien le 21 Août 2025.

2025403095FCCC3

Location Gérance Libre

Par acte sous-seing privé enregistré à la recette des finances de Bizerte le 11 Août 2025 sous le numéro 25303014 quittance n°M049087, la société "Dahmen Center Lotfi Dahmen" a loué la totalité du fonds de commerce immatriculé sous le numéro M0601589 situé à Sidi Salem Bizerte exploité comme restaurant, café et salle des fêtes pour une durée de deux ans à compter de 15/9/2025 au 15/9/2027 à la société "Coucoura Resto et Event" en cours de constitution représentée par Nesrine Hanchi titulaire de la CIN n°08133342 datée de 11/12/2007.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Achourouk et le Quotidien» du 9/9/2025.

2025403124FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution syndic de copropriété de la résidence Ahram

Siège social : 33 rue Médinet Kadhima - Ryadh Ennasr -2- 2037

Suivant le PV de l'assemblée générale tenue le 22/02/2025, enregistrée à la recette des finances d'el Menzah 6 le 25/02/2025 - N° de quittance 28692; n° de l'enregistrement 25.701.659 ; et la décision de recommandation de la municipalité de l'Ariana du 12/8/2025, il a été décidé de constituer un bureau syndical de la résidence Ahram - Ennasr 2, comme suit :

1- Mme Khadija Belkadhi : Présidente

2- Mr Radhouane Oueslati : Trésorier

3- Mr Ridha Kaaniche : membre

4- Mr Menhal Sebai : membre.

2025R02649APSF1

Constitution d'une association sportive

- Nom de l'association : Club sportif du Centre national de formation continue de la Sûreté nationale de Carthage Byrsa

- Siège de l'association : Centre national de formation continue de la Sûreté nationale de Carthage Byrsa

Objectifs :

- Former et encadrer les jeunes, développer leurs capacités physiques et techniques et les amener au plus haut niveau sportif et éthique. L'organisation s'engage également à participer à diverses compétitions sportives supervisées par la Fédération Tunisienne de Taekwondo.

Spécialisation : Taekwondo.

Membres :

- Président : Ayman Furati

- Vice-président : Ramzi Moulhi

- Secrétaire Général : Chokri Jaroudi

- Secrétaire Général Adjoint : Baha Eddine Harabi

- Trésorière : Basma Ayari

- Trésorière adjointe : Imen Mekni.

2025R02653APSF1

Avis

Nom de l'association : Association Culturelle pour la Préservation du Patrimoine à El Awabed

Siège : Route de Gremda, Km 13 - El Awabed, Sfax.

Objet : Culturel

Objectifs :

- La participation à la revitalisation du patrimoine culturel en coordination avec les autorités compétentes du Ministère de la Culture.

- La participation aux festivals et rencontres culturels à travers le pays, dans le respect des dispositions légales en vigueur.

- L'établissement de liens avec des associations partageant les mêmes objectifs en Tunisie comme à l'étranger, notamment dans les pays entretenant des relations diplomatiques avec la Tunisie.

Le Président de l'Association : Abderrahmen Ben Salah

Le Secrétaire Général : Salah Ben Mohamed

Le Trésorier : Issam Dabbabi.

2025X01164APSF1

Avis

Nom de l'association : Association Nationale pour la Promotion du Secteur des Chevaux Barbes et Arabes Barbes

Siège : Route de Gremda, Km 13 - Sfax

Objet : Culturel.

Objectifs :

1- Faire connaître les chevaux barbes et arabes barbes.

2- La contribution à la préservation de la race des chevaux barbes et arabes barbes en coordination avec les autorités compétentes.

3- Soutenir l'Etat dans la préservation du patrimoine national que constituent les chevaux barbes et arabes barbes.

4- L'association s'engage à respecter les dispositions légales en vigueur dans la mise en œuvre de ses objectifs.

Le Président de l'Association : Mongi Karoud

Le Secrétaire Général : Abderrahmen Ben Salah

Le Trésorier : Hassen Lahiou.

2025X01165APSF1

Syndic Résidence Yasmine

Avenue Majida Boulila Sfax

Selon le procès-verbal du 2 Février 2025 enregistré à la recette des finances Rue Aboulkacem Chebbi le 11 Février 2025 sous référence 25000496 n° de reçu M015383 a été nommé le syndic de Résidence Yasmine et constitué de :

Président : Ezziddine Msaddak

Trésorier : Hichem Hentati.

2025X01171APSF1

Constitution d'une Association

Nom : Association des Agents de la Santé de Gabès,

Adresse : 151 Cité Elmesk - Chmati - 6012 - Gabès.

Objet : Culturel, Social

Objectifs :

- Renforcer la solidarité et la synergie entre les agents de santé du gouvernorat de Gabès.

- Organiser des activités culturelles et récréatives au profit des adhérents et de leurs familles.

- Contribuer à la promotion du secteur de la santé dans la région en coordination avec les autorités concernées

- Procès-verbal de constat n°31969 en date du 18/8/2025.

Comité :

- Président : Fadia Labar

- Secrétaire générale : Yosra Ben Zaida

- Trésorière : Karima Kraiem

2025403074APSF1

Constitution d'un syndicat des copropriétaires

De La Résidence Diar El Andalous

5 Rue Tabriz Ennaceur 1 Ariana 2037

Suivant procès-verbal d'une assemblée générale des copropriétaires au siège de la résidence diar el andalous le 12 janvier 2025 enregistré à la recette des finances de Menzah 6 sous le numéro 25704563, du 3/6/2025 reçu quittance numéro M077663 du 4/6/2025 et suivant la décision municipale sous le numéro 4035 du 5/6/2025, il appert que :

La composition du comité syndical est comme suit :

Mr Anis Lamiri : Président

Mr Mehdi Taoufik : Trésorier

Mr Ridha Gharbi : Membre

Mr Anis Ben Ghanem : Membre.

2025403078APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association du personnel et des cadres du CHU Habib Thameur

Adresse de l'association : 45, rue 10236, quartier Ibn Sina, Tunis.

Objet : Association

Objectifs :

- Renforcer les liens d'amitié et de coopération entre tous les personnels et cadres du CHU Habib Thameur.

- Développer la coopération entre le personnel du CHU dans les domaines culturel et social.

- Organiser des activités culturelles et divertissement pour les membres et leurs familles.

Présidente : Lamia Stiti

Vice-présidente : Mahrezia Haddad

Secrétaire générale : Ikram Hilali

Secrétaire générale adjointe : Sihem Oueslati

Trésorière : Afef Touhami.

Membres : Fathi Amdouni - Yamina Chawali - Najia Safraou - Ibrahim Al-Sayoud.

2025403097APSF1

Homologation de résolutions

Election du Syndic de la Résidence El Morjen el Menzah 9

En vertu du procès-verbal de l'AGE en date du 9/02/2025 enregistré à la recette des finances de Menzah 9 Tunis le 11/3/2025 sous le n°25800740 quittance n°21825 ainsi qu'à la municipalité de Tunis le 19/02/2025 sous le n°328.

Il a été décidé l'élection d'un nouveau bureau de syndic comme suit :

- Présidente : Akremi El Kaaki Soumaya

- Secrétaire général : Trabelsi Samir

- Trésorière : Jellouli Nebiha

- Membre : Ayedi Mourad

- Membre : Ben Fradj Abdelmoula.

2025403093APSF2

Constitution du Syndicat de copropriétaires

Immeuble le Fort II

Siège : Avenue Taieb Mhiri - Nabeul

Procès-verbal de l'assemblée générale d'élection :

En vertu de l'assemblée générale d'élection du syndic des copropriétaires de l'immeuble le Fort II sis à l'Avenue Taieb Mhiri - Nabeul en date du 20/7/2025, enregistré à la recette des finances Hammamet le 21/8/2025, Quittance n°M121092, le conseil d'administration du syndicat des copropriétaires a été renouvelé comme suit :

- Mr Hedi Boujlida : Président

- Mr Seifeddine Sethom : Trésorier

- Mr Mahmoud Ben Amara : Secrétaire Général

- Mr Tarek Khadhar : Membre

- Mme Rachida Mejri Ep Ben Amara : Membre

- Mr Amir Safi : Membre

Le renouvellement de ce syndicat est approuvé par la municipalité de Nabeul en date du 05 Septembre 2025.

2025403098APSF2

Avis

Le comité de gestion El Menzah V B de la résidence les Pyramides Menzah 5.

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale élective du 02 février 2025, enregistré à la recette des finances de Menzah 6 sous le n°25701854, reçu n°M033274, il a été décidé l'élection d'un nouveau comité comme suit :

- Président : Monsieur Taoufik Ben Samir

- Trésorier : Monsieur Kamel Hachicha.

2025403123APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Boughazli Mustapha

Avocat à la cour de cassation

3 Rue Abderrahman Ibn Aouf Menzah5 Ariana

Tél / Fax : 71.351.773/98.314.410

MF : 222720KAPP000

1) Créancier poursuivant : S.T.B, S.A Inscrite au RNE sous le n°1237/A, Représentée par son P.D.G, demeurant à Tunis rue Hedi Nuira. - En sa qualité de créancier hypothécaire.

2) Débiteur saisi : Mr Fouad ben Mouldi, dénommé Mohamed Taher, commerçant, Inscrit au R.C de 1ère instance de Grombalia sous le n°A1103211999, M.F n°231716 Q résident à la rue Ahmed Tleteli El Maamoura, Nabeul - En sa qualité de débiteur hypothécaire-

3) Avocat poursuivant : Maître Boughazli Mustapha, Avocat à la cour de cassation, 42, Rue Om Kalthoum Tunis - 1001. MF 222720KAP000

4) Les immeubles mis en vente :

1. T.F n°609317 Nabeul dénommé «al baraka» situé à l'avenue Mongi ben Hmida, à Kélibia d'une superficie de 404 m² c'est un immeuble d'habitation, cave, RDC et d'une mezzanine commerciale et avec un premier et deuxième et troisième étage avec 6 appartements chacun, les trois étages sont bien finie au niveaux de la structure sauf le RDC et la cave en voie de construction.

5) Le prix de vente :

T.F n°609317 Nabeul : est fixée à 4.547.400,000 d, outre les dépenses de poursuites qui seront fixées par le Tribunal le jour de l'audience.

6) Date et lieu de la vente : Le lundi 13 octobre 2025 à partir de 9h.

L'immeuble peut être visité chaque jour.

2025R02636VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Mustapha Boughazli

Avocat à la cour de cassation

3 Rue Abderrahmen Ibn Aouf Menzah 5 - Ariana

Tél : 71.237.601/98.314.410

M.F : 222720 KAP 000

1) Créancier poursuivant : S.T.B, S.A Inscrite au RNI sous le n°1237/A, Représentée par son D.G, demeurant à Tunis rue Hedi Nouira.

M M'Hamed Ben Ahmed Sahbi Lagha CIN 07033186 demeurant Rue 2 Mars Korba - Nabeul (débiteur principal).

2) Mme Zohra Bent Mohamed Lagha ép Mahrez CIN 01765156 demeurante à la Rue de Kairouan - Korda.

-(caution hypothécaire et propriétaire)

Avocat poursuivant : Maître Boughazli Mustapha, Avocat à la cour de cassation, 3 Rue Abderrahmen Ibn Aouf Menzah 5 - Ariana.

M.F 222720 KAP 000

3) L'immeuble mis en vente :

Ce sont des parts indivises de l'immeuble immatriculé objet du T.F n°574110 Nabeul dénommé "Ezzahra 121" situé à l'environ de Korba sa superficie est 43863 m² un terrain à vocation agricole de l'ensemble de la surface de 45770 m².

Le prix de vente : Le prix de la vente est fixé à 267.608, 163 dt outre les dépenses de poursuites qui seront fixées le jour de l'audience.

4) Le tribunal : la vente aura lieu devant le tribunal de 1ère instance de Nabeul le lundi 13 octobre 2025 (13-10-2025) à 9 h du matin.

- L'immeuble peut être visité chaque jour.

2025R02637VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un fonds de commerce

Etude Maître Monia Talhaoui

Huissier de Justice

25 Rue El Jazira - 4ème étage Bureau N°02 - Tunis

Tél/Fax : 71.322.210

GSM : 93.637.467

Demandeurs :

1) Mr. Bechir Jridi sis à Habess Sidi Thabet.

2) Mr. Sofien Ben Abid sis à la Rue Abou Baker Seddik cité 20 mars - Mornaguia - Tunis.

3) Mr. Makram Ayachi sis au n°37 Rue 4510 - Cité Zouhour - Tunis.

4) Mr. Jamel Talbi sis au n°11 Rue 42535 - Ezzahrouni.

Avocat : Maître Tahar Chamekh sis au 18 Rue Ibn Khaldoun - Tunis. M.F : 1081723 L.

Débiteur : SOCIETE SEVIL. 0578481M.

Domicile : Sis au n°03 Impasse 03 Rue 8612 - Charguia 01 - Tunis.

Fonds de commerce (Vente des chaussures : Hommes et Femmes) sis au n°37 Rue de Paris - Tunis.

Mise à prix du fonds de commerce : Cinq cent trente quatre mille et quatre cent dinars (534. 400, 000 DT).

Date de vente : Mardi le 30/9/2025 à 11H30 du Matin au N°37 Rue de Paris - Tunis.

Pour tout renseignement contacter Maître Monia Talhaoui 25 Rue El Jazira - 4ème étage Bureau N°02 - Tunis. Tél : 93.63.74.67.

2025R02643VEPA1

Vente aux enchères publiques sur vente définitive

Immeuble immatriculé objet du titre foncier n°52872

Maître Imed Rouissi avocat

Auprès de la cour d'appel

Bureau n°13 premier étage appartement n°4

Résidence Al-Kahia Chauchet Radés Ben Arous

MF : N/1512024

Partie poursuivante : 1- M.Najwa Moumen, professeurs élue domicile chez son avocat Maître Imed Rouissi avocat sis au Bureau n°13 premier étage appartement n°4 résidence AL-Kahia Chouchet Radés Ben Arous.

2- M. Imed Edine Moumen, sans travail, élue domicile chez son avocat Maître Imed Rouissi avocat sis au Bureau n°13 premier étage appartement n°4 résidence AL-Kahia Chouchet Radés Ben Arous.

Partie poursuivante : 1- M. Rawdha Moumen, métier inconnu, demeurant au 59 avenue Bchira Ben Mrad Hammam-Lif Ben Arous.

2- M. Slim Moumen, métier inconnu, demeurant au 59 avenue Bchira Ben Mrad Hammam-Lif Ben Arous.

3- M. Nawel Moumen, métier inconnu, demeurant à Espace de la Liberté rue Taher Achour Hammam-Lif Ben Arous.

4- M. Boutheina Mssaed, métier inconnu, demeurant au 49 rue 7 Novembre Lycée Ezzahra Ben Arous.

5- M. Imen Mssaed, métier inconnu, demeurant au 49 rue 7 Novembre Lycée Ezzahra Ben Arous.

6- M. Aymen Mssaed, métier inconnu, demeurant au 49 rue 7 Novembre Lycée Ezzahra Ben Arous.

Avocat saisissant : Maître Imed Rouissi avocat sis au Bureau n°13 premier étage appartement n°4 résidence AL-Kahia Chouchet Radés Ben Arous.

Bien saisi : la totalité de l'immeuble nommé «villa Salama II» objet du titre foncier n°52872 Ben Arous (n°43694 Tunis 2 auparavant) la pièce n°6 du titre initial n°101058 situé à Ben Arous Hammam-Lif avenue Bchira Ben Mrad n°59 précisément à l'angle de la rue de Bchira Ben Mrad et la rue des orangers avec superficie de 412 m² composé d'une villa de deux étages.

Le rez-de-chaussée se compose d'une maison de quatre chambres et un salon, une cuisine une toilette et une salle de bain et un balcon couvert sur 158 m² et à droite un café avec 108 m² de superficie

Un rez-de-chaussée on trouve aussi un bâtiment en cours de construction sans portes ni fenêtres qui donne sur la rue des orangers sur une surface de 21 m².

Le premier étage se compose d'une maison de trois chambres, un salon, une cuisine, une toilette et une salle de bain avec une sortie autonome qui donne sur la rue des orangers sur une surface de 170 m².

Mise à prix : six cent trente-quatre mille et quatre cent trente-six dinars et six cent soixante-dix millimes (fixé par l'expertise Bachir Ben Khlifa par ordonnance sur requête du tribunal de première instance de Ben Arous le 7/3/2025 sous le numéro 107828) majorées des frais et honoraires d'avocat qui seront taxés par le tribunal.

Date et lieu de l'audience : jeudi seize octobre deux mille vingt-cinq (16/10/2025) à 9 H du matin devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Ben Arous situé à Chouchet Radés Ben Arous 2013.

Conditions de participation et de visite : la visite de l'immeuble peut se faire tous les jours de 09:00 H à 17.00 H.

- Ne peuvent surenchérir que les personnes ayant consigné le tiers de la mise à prix par l'intermédiaire d'un avocat.

- Pour les non-résidents ils doivent présenter en plus une autorisation administrative de l'autorité compétente.

2025R02651VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Leila Ben Khalifa

Avocate à la cour de cassation

Rue Bab Bnet, Tunis

Tél. : 98 588 596

E-mail : benkalifa.avocat@gmail.com

Matricule fiscal : 798104 M/A/P/000

Demanderesse poursuivante :

Naïma Rebii, femme de foyer, domiciliée à Ouled Ahmed El Kwasem Echarqia, Chorbane, gouvernorat de Mahdia.

Avocate poursuivante :

Maître Leila Ben Khalifa, avocate à la cour de cassation, dont le cabinet est sis à la Rue Bab Bnat, Tunis, immatriculée sous le n° fiscal 798104 M A P000.

Défendeur saisi :

Mokhtar Ben Mohamed Ben Omar El Haj Ali, ouvrier journalier, domicilié à Ouled Ahmed El Kwasem Echarqia, Chorbane, gouvernorat de Mahdia.

Date et lieu de l'adjudication :

Lundi 6 octobre 2025 (6/10/2025), à partir de 9h du matin, devant le département des ventes immobilières du tribunal de première instance de Mahdia.

Conditions de visite du bien :

La visite du bien immobilier mis en vente est possible en coordination avec l'avocate poursuivante.

Les étrangers ne peuvent participer à l'adjudication qu'après l'obtention d'une autorisation du Gouverneur.

Toute personne souhaitant consulter le cahier des charges peut s'adresser au secrétariat du tribunal de première instance de Mahdia ou au cabinet de l'avocate poursuivante.

Description du bien saisi et fixation du prix de départ :

L'ensemble des 1/5 en indivision d'une habitation composée d'une villa de plain-pied d'une superficie de 137 m², comprenant un salon, trois chambres, une cuisine et une salle de bains, sise à Ouled Ahmed El Kwasem Echarqia, Chorbane, appartenant au saisi. Les limites du bien sont les suivantes :

- Nord (Qibla) : Hamouda Hmed

Sud (Joufa) : Mohamed Salah et Hassan Brik

- Est : Belkacem Ben Omar et Khalifa Ben Omar

- Ouest : Ahmed Derouich

Le prix de départ a été fixé à soixante-huit mille cinq cents dinars (68.500,000 DT), conformément au rapport de l'expert en bâtiment, M. Lotfi Ben Alia, en date du 10 septembre 2024, désigné par ordonnance sur requête émanant de M. le Président du Tribunal de première instance de Mahdia sous le n°433 en date du 24 janvier 2020.

2025S01146VEPA1

Vente aux enchères publiques du bien immobilier non immatriculé

Société Al-Burhan d'Avocats, de Conseils et d'Arbitrage

Immeuble Prestige, 3ème étage, Avenue Taieb Mhiri, Mahdia

Tél : 73 696 788

Fax : 73 697 918

Matricule fiscal : 1730710/V/A/M/000

Créancier poursuivant : Jamila Ghaouili, de profession, élisant domicile chez son avocate Société Al-Burhan d'Avocats, de Conseils et d'Arbitrage, sise au siège de sa succursale à l'Avenue Taïeb Mhiri, Immeuble Prestige, 3ème étage, Mahdia.

Avocat poursuivant : la Société Al-Burhan d'Avocats, de Conseils et d'Arbitrage, sise à Mahdia, Avenue Taïeb Mhiri, Immeuble Prestige, 3ème étage. (Matricule fiscal : V/A/M0001730710).

Débiteur saisi : Faraj Kalabi, dont le domicile est situé au 49, quartier Sanawbar, Soliman Nabeul, conformément à la décision d'appel personnelle (republication), et qui est actuellement situé à la rue Abou El-Kassem El-Chabbi, la Chebba, gouvernorat de Mahdia.

Description du bien : Le bien saisi, non enregistré, consiste en un immeuble résidentiel situé en contre bas de la rue Abou El-kassem El-Chabbi, Chebba, gouvernorat de Mahdia, au sud de l'immeuble, qui fait face à la route principale sur une largeur de 4,5 mètres. Il comprend un entrepôt avec une entrée couverte et un sol carrelé, une cour découverte, une demi arcade séparée par un escalier menant au toit, une seconde entrée donnant sur une cour, quatre pièces, une cuisine et une salle de bain. Devant ces pièces se trouve une terrasse couverte. Elle est délimitée à l'est par Salem Kalabi, à l'ouest par Ridha Kalabi et au sud par la rue pavée Abou El-kassem El Chabbi, où se trouvent l'entrée et au nord par de Hamda Kouka. Sa superficie totale est de 225,80 mètres carrés, dont 146,80 mètres carrés couverts.

Prix de départ : Cent vingt mille cent quatre-vingt-dix dinars (120 190 000 dinars) majoré des frais et honoraires fixés par le tribunal

Date et lieu de la vente : lundi 13 octobre 2025 à partir de 9h, devant la chambre des ventes immobilières du Tribunal de première instance de Mahdia.

Conditions de visite : libre durant la journée. Toute personne souhaitant participer à l'enchère peut consulter le cahier des charges au greffe de la Chambre des ventes immobilières du Tribunal de première instance de Mahdia ou au bureau de l'avocate poursuivante. La participation est exclusivement ouverte aux avocats, avec un dépôt préalable au minimum d'un tiers du prix de départ à la Caisse des dépôts et consignations ou via un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable. Les étrangers ne peuvent participer qu'après obtention d'une autorisation du gouverneur de la région.

2025S01149VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Poursuivant : La Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement, société anonyme, enregistrée au registre national des entreprises sous le n°B0751191, ayant son siège social au 10 rue Pierre du Coubertin, 1er étage Tunis.

Débiteur saisi : Bahloul Sarra Bent Mustapha, titulaire de la CIN n°08757200, demeurant à la route Mahdia km 7 rue Errached, Epices Mahmoud, Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Hakim Walid, avocat à la cour de cassation, dont l'étude est sise à la rue Mohamed Ali n °42, 1er étage, n°5, Sfax.

Immeuble saisi : Il s'agit d'un Terrain non bâti à usage d'habitation sis à la route Menzel Cheker km 11 Sfax à 1150 mètres de la route principale et d'une superficie de 400 m², clôturé de deux cotés et se trouve dans une zone non étudiée, de l'est et du nord des lots «F» Elkhazanet n°187 et 189, de 15 mètres de largeur, les maisons entourant le terrain sont considérés comme au-dessous de la moyenne vu leur entrées et la distance par rapport à la route principale, une entrée de 6 mètres. Par le fond une entrée de 6 mètres, de l'est Makni, du nord les héritiers de Ben Salem et par l'ouest Ben Ramdhan Saloua.

Mise à prix : Huit mille dinars (8.000,000 D) sans les frais.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax 2 sis au n°4 rue Aloulou Ahmad prés de la CNSS Sfax, mercredi 8 octobre 2025 (08/10/2025) à partir de 9 heures.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de travail.

Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 du prix et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées. La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Hakim Walid sise à rue Mohamed Ali n°42, 1er étage n°5 Sfax et ce aux mêmes horaires.

2025X01162VEPA1

Vente aux enchères publiques

Avocat poursuivant :

Maître Sofien JEBIR Avocat à la cour de cassation, 10, rue Habib Maazoun Sfax

Tél : 74212315

Fax : 74212315

(MF : 502009 B)

Date et lieu de l'adjudication :

L'adjudication de l'immeuble sous indiqué aux enchères publiques, aura lieu à la chambre des criées du Tribunal de Première instance de Sfax -2-, sis Zone 3, rue Ahmed Aloulou à Sfax (Près CNSS), le mercredi 8 octobre 2025 (08-10-2025) à partir de 9 heures du matin (Affaire n°1800).

Poursuivant :

Tahar Ben Mohamed Fourati, Directeur d'une société, CIN n°01127200 demeurant à Sfax, Faisant élection de domicile au Cabinet Me Sofien JEBIR, Avocat, 10 rue Habib Maazoun Sfax.

Partie saisie :

Noureddine Ben Moncef Triki, médecin, route Menzel Chaker Km4 impasse Touta, Sfax. CIN n° 01319988.

Désignation de l'immeuble saisi à vendre :

La totalité des 02/48 parts indivises de la totalité de la moitié dans l'indivision de l'immeuble sis à la route Menzel Chaker Km 3.5 rue Mohamed Fourati, impasse Touta Sfax, représentant un immeuble comportant une construction de deux étages indépendants, un garage et un abri pour voiture, d'une superficie de 404 m² environ. L'immeuble est limité au sud par gargouri, à l'est Haj Taieb, au nord Triki et à l'ouest par un passage impasse d'une largeur de 6 m , d'où son entrée. L'immeuble est d'une longueur de 24.70 m coté sud et 24.40 m coté sud. Et d'une largeur de 16.80 m coté ouest et 16.35 m coté est. Le rez-de-chaussée d'une superficie de 210 m², comporte une véranda sud, une véranda est, un séjour deux chambres un hall une cuisine, une salle de bain avec lavabo toilette et baignoire ; et un couloir menant vers un bâtiment annexe coté est, comportant une chambre une cuisine, et un débarras. L'étage est

accessible par des escaliers extérieurs à l'ouest du bâtiment; il comporte un salon un séjour deux chambres un hall une cuisine avec placard et balcon une salle de bain avec lavabo toilette et baignoire, un couloir, deux balcons ouvrant à l'est, l'un couvert et l'autre non. Le sol des deux étages est habillé avec carrelages. Le sol des salles de bains et des cuisines est habillé avec parterre. Le garage est situé au coin nord ouest ouvrant au sud ayant une superficie couverte de 15.50 m². L'abri de la voiture est couvert en ternîtes.

Mise à prix :

Sept mille cinq cent Dinars (7 500.000 dt).

Conditions de visite de l'immeuble à vendre :

La visite de l'immeuble est possible chaque jour pendant la journée.

Observations :

Pour amples renseignements on peut s'adresser au Greffe du Tribunal de Première Instance de Sfax -2-, où se trouve le cahier des charges déposé, ou au cabinet de Maître Sofien Jebir, avocat poursuivant.

2025X01167VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Poursuivant : BH Bank représentée par son Président Directeur General, demeurant à son siège social : Au 18 Avenue Mohamed 5 Tunis en sa qualité de créancier hypothécaire.

Partie saisie : Walid Ben Chaabane titulaire de CIN n°00728751 ayant élu son domicile au : 2 rue 4453 cité Soltani Al Hrairia et au 2 bis rue Fatma Azzahra cité Bougatfa 2 Sijoumi Tunis, en sa qualité de débiteur hypothécaire.

Avocat poursuivant : Maître Jegham Souhail, Avocat, 2 Bis Rue d'Argentine Immeuble «ARGENTINA» 4ème étage Belvédère 1002 Tunis.

Immeuble saisi : La totalité des 100 parts indivises de l'immeuble dénommé "MARINA SBIKA 1" objet du titre foncier n°95276 Tunis, sis à Sijoumi et qui s'agit d'un immeuble revenant à la partie saisie sis au 1 BIS rue Fatma Azzahra Sijoumi Tunis.

Mise à prix : Le prix a été fixé à quatre vingt onze mille dinars (91.000.000 dinars) sans les frais.

La visite de l'immeuble : Tous les jours. Pour plus amples informations prendre connaissance du cahier des charges générales déposé au greffe du Tribunal de première instance de Tunis 2 et à l'étude de l'Avocat poursuivant.

Date et lieu de la vente : le lundi 6 octobre 2025 (6/10/2025) à partir de 9 heures à la chambre des criées du Tribunal de première instance de Tunis 2.

2025403069VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Poursuivant : La Banque Tuniso-Koweïtienne (BTK), S.A., sise au 10 bis Avenue Mohamed V Tunis, R.N.E. n°0012357 S.

En sa qualité de créancier hypothécaire saisissant.

Partie poursuivie : Société «FISH FRAIS DE COMMERCE» SARL, RNE n°1259821 T, siège social 5 Rue de Korbus La Goulette Tunis.

En sa qualité de créancière hypothécaire saisie.

Avocat poursuivant : Maître Atallah Mhamed, Avocat à la cour de cassation, 97 Avenue de la Liberté 1002 Tunis. (M.F. : 513271 Z/A/P/000).

Immeubles objet de la vente :

Le bien immobilier (les parts indivises dans le titre foncier n°4983 Ariana «El Gualati» consiste en une parcelle de terrain sise à Borj Ettouil, dans le gouvernorat de l'Ariana, à environ 160 mètres à l'est de la route reliant le centre commercial «Géant» à Borj Ettouil. Les parts revenant à la débitrice sont de 1235 parts, correspondant à 1235 m².

Il s'agit d'un terrain nu constructible, clôturé du côté nord-ouest et du côté sud-ouest. Il est limité au nord-est par la rue Gremda, au sud-ouest par une autre rue qui en dépend, et sur les autres côtés par des biens appartenant à autrui.

La superficie de ce terrain est de 1095 m², représentant une partie du titre foncier n°4983 Ariana qui couvre une superficie totale de 12526 m². L'emplacement de cette parcelle correspond au plan de situation du terrain demandé par la société «Fish Frais de commerce», présenté par le demandeur, mais ne correspond pas à la superficie mentionnée dans le certificat de propriété (1235 m²). Cette différence de superficie (140 m²) résulte de l'élargissement de la rue Gremda et de la création de la rue qui en dépend et qui délimitent la parcelle.

Mise à prix :

Quatre cent trente huit mille quatre cent vingt cinq Dinars (438.425,000) Hors frais.

Date et lieu de la vente : Le lundi 6/10/2025 à partir de 9 Heures au Tribunal de Première Instance de l'Ariana.

Visite des lieux : La visite peut se faire quotidiennement.

La participation à l'adjudication est soumise à la consignation du tiers de la mise à prix ou à la présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable. Les étrangers devant obtenir l'autorisation du gouverneur.

2025403083VEPA1

Vente aux enchères publiques

La partie poursuivante : La société financière de recouvrement des créances SOFINREC, SA représentée par son PDG siège social à l'immeuble l'Atrium bureau n°14 rue l'île Rhodes, les Berges du Lac II Tunis, R.C : B120262001 Tunis.

La partie saisie : Olfa Bent Ezzedine Ben Mohamed Hadded CIN n°02286402 demeurant à la rue Okba Ibn Nafaa appartement 2 - 1er étage immeuble "mabrouka4" Béja.

L'avocat poursuivant : Maître Bouraoui Boutheina, avocat à la cour de cassation, 63 Avenue Habib Bourguiba Tunis. MF 81214LAP000

Propriété saisie : c'est l'appartement situé à l'immeuble "Mabrouka 4" la rue Okba Ibn Nafaa appartement 2 - 1er étage du T.F 30228 Béja sup 73m² sans les parts indivises constitué de 3 chambres à coucher - cuisine - toilettes - couloir en bon état.

Mise à prix : Le prix de la propriété saisie est fixé après la réduction de 40% à 122.640.000 D sans les dépenses.

Date et lieu de la vente : 9/10/2025 à partir de 9H du matin au Tribunal de Première Instance de Béja.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2025403091VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet Maître Kamel Ben Fredj

Avocat à la cour de cassation

27 Bis, Rue de Liban Tunis

Tél : 71280156

Fax : 71280092

MF : C 818492

Partie poursuivante : ARAB TUNISIAN BANK, S.A inscrite au R.C n°B167001997 sise à Tunis son avocat élu Maître Kamel Ben Fredj, 27 Bis, rue de Liban Tunis.

Partie saisie : Faouzi Ben Khemais Blangi, CIN 04605134, demeurant à la Rue des Pêches, Le Bardo.

Avocat poursuivant : Maître Kamel Ben Fredj, 27 Bis, Rue de Liban Tunis.

L'immeuble saisi : La totalité des parts indivises soient 12738/45837 parts revenant à la partie saisie dans le titre foncier Num : 125853 Tunis, dénommé «AVERSO SEDJOUMI II» d'une superficie de 45837 m², situé à Sejoumi, il s'agit d'un lot de terrain qui contient un bâtiment.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à 8224312d 000.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le lundi 13/10/2025 à 9 H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Tunis 2.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du 1/3 du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour de plus amples renseignements contacter l'Avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Tunis 2.

2025403109VEPA1

Avis aux créanciers

Nomination de liquidateur de la succession de feue Monia ELWAER

N° CIN : 05006122

En vertu de l'ordonnance sur requête N°63138 émanant du tribunal de première instance de Tunis en date du 16/7/2025, il a été décidé la nomination de Mme Faouzia ABBES domiciliée au 11, Rue Belhessen Jrad cité administrative Ariana - Tél : 28 206 646, en qualité de liquidateur de la succession de feue Monia EL WAER titulaire de la CIN n°05006122.

Les créanciers de la succession doivent produire leurs titres de créances au cabinet du liquidateur dans les 20 jours qui suivent la parution de cette annonce au JORT.

2025403076VEPA2

Décision judiciaire de clôture des procédures de liquidation

De la défunte Naziha Farhat

Dossier n°159

Maître Khalfi Sihem informe qu'il a été déclaré la clôture des procédures de liquidation de l'héritage de la défunte Naziha Farhat en vertu de la décision rendue le 10/6/2025.

Cette annonce constitue un quitus général au liquidateur tout le long de sa gestion de la liquidation.

2025403086VEPA2

L'état des créanciers visé par le juge commissaire de la liquidation

La Société DUTAF TUNISIE - S.A.R.L

Société en liquidation

RC : N°S1400040

Siège social : Zone Industrielle 117 Rue de la Mosquée Raoudha Chotrana 1 - 2036 La Soukra - Ariana

Suite à l'assemblée générale extraordinaire qui s'est déroulée le 29/7/2021 enregistré le 12/8/2021 sous le n°M040003, il a été décidé la nomination de Mme Khalfi Sihem, en qualité de liquidateur de "La Société Dutaf TUNISIE S.A.R.L".

Le liquidateur de la société Mme Khalfi Sihem sise au 19 rue de Libye Lafayette 4ème étage Ariana 1002, informe tous les créanciers du dépôt de l'état des créanciers visé par le Juge commissaire au greffe du Tribunal de Première Instance d'Ariana le 3/6/2025.

Tous les créanciers qui ont l'intérêt sont invités à formuler leurs réclamations au greffe du tribunal dans les délais légaux à l'article 46 de code des sociétés commerciales.

2025403087VEPA2

Désignation d'un liquidateur

En vertu de l'ordonnance n°83879 rendue par la Présidente du Tribunal de Première Instance de Grombalia en date du 19/6/2025, Maître Abdelbasset Salhi est désigné comme liquidateur pour l'appartement destiné à l'habitation situé au numéro 1, rez-de-chaussée, immeuble F, au sein du complexe immobilier et résidentiel "Résidence cote d'azur" à Hammamet.

Toute personne concernée est invitée à contacter le liquidateur à son bureau situé à l'adresse suivante :

Rue de la Capitale Alger n°11, Immeuble 2, 2ème étage, Tunis Téléphone : 23 390 057 / 50 918 826.

2025403089VEPA2

Désignation d'un liquidateur

En vertu de l'ordonnance sur requête n°94859 émise par la Présidente du Tribunal de Première Instance de Bizerte en date du 3/4/2025, Maître Abdelbasset Salhi est désigné comme liquidateur de la succession de «feu» Younes Laamiri et de gérer l'indivision dans l'intérêt des copropriétaires en vue d'établir un projet de partage.

Toute personne concernée peut contacter le liquidateur à son bureau à la rue d'Alger n°11, Immeuble 2, 2ème étage, Tunis Téléphone : 23390057.

2025403090VEPA2

SOCIETE DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES

«HOTEL MAJESTEY» S.A

Capital social : 4 800 000 DT

IU : 0425280 H

Siège social : 1 Rue du Canada - Tunis

En vertu de la décision du Tribunal de Première Instance de Tunis du 14 juillet 2025, il appert ce qui suit :

- Mainlevée du représentant légal de la société.

- Désignation de l'experte Mme. Awatef Marzouki Fitouri en tant qu'administratrice judiciaire chargée de la gestion totale de ladite société jusqu'à l'extinction du motif. Cette décision est exécutée instantanément, sur brouillon, sans attendre les recours d'appel.

2025403122VEPA2

Appel d'offres dans le cadre de la cession de la

«SOCIETE PRESTIGE HOTELS & RESORTS SA

(HOTEL IMPERIAL PARK)

Siège social : Yasmine Hammamet

Capital : 9 400 000 DT

RC : B 5881995

MF : 0433122Q/M/000

Conformément à la décision du Tribunal de Première Instance de Tunis rendue le 5 juillet 2018, le Commissaire à l'exécution de la Société ci-dessus mentionnée, lance un appel d'offres pour la cession de la société ci-dessus mentionnée.

Tout intéressé est invité à retirer le cahier des charges du bureau du commissaire à l'exécution sis au 92 rue 8600, Charguia 1 - 2035 Tunis, contre le paiement de la somme de trois cents dinars (300 DT) en espèces. Pour plus de renseignements, veuillez appeler au numéro 71 771 212.

Les offres doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée, sous plis fermé et recommandé, ou déposées directement au nom du commissaire à l'exécution Madame Awatef Marzouki Fitouri avec la mention «appel d'offres à ne pas ouvrir» et ce au plus tard le 26 septembre 2025.

2025403127VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation

Société de Mise en Valeur et de Développement Agricole "Chargui"

Société anonyme

Au capital de 3.100.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle El Afrane 1009 El Ouardia Tunis

IU : 1053615A

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire le Mercredi 8 octobre 2025 à 10h00 au siège social à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission d'un administrateur;

- Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur;

- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales.

2025R02639SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire (exercice 2022)

Groupe Chimique Tunisien

Société anonyme

Capital : 476.084.064 DT

Identifiant Unique : 0003876 L

M.CNSS : 06391589

7, avenue du Royaume d'Arabie Saoudite - 1002 Belvédère - Tunis

Le conseil d'administration du Groupe Chimique Tunisien à l'honneur d'inviter tous les actionnaires au capital social de la société à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire exercice 2022 qui aura lieu mardi, le 7 octobre 2025 à Huit heures 30 mn du matin (08h30) au 20 Rue Docteur Conseil, le Belvédère - 1002 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de la tenue de l'AGO 2022 exceptionnellement après le 30 Juin 2023.

2- Approbation de la nomination du représentant du Ministère de l'environnement au conseil d'administration du Groupe Chimique Tunisien.

3- Approbation de la nomination du représentant du Ministère de l'agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche Maritime au conseil d'administration du Groupe Chimique Tunisien.

4- Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2022.

5- Présentation des états financiers exercice 2022.

6- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2022.

7- Approbation du rapport du conseil d'administration et des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2022

8- Approbation des opérations visées par l'article 200 et l'article 475 du code des sociétés commerciales pour l'exercice 2022.

9- Affectation du résultat net de l'exercice 2022.

10- Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2022.

11- Fixation des jetons de présence des administrateurs pour l'exercice 2022.

12- Fixation des jetons de présence des membres du comité permanent d'audit pour l'exercice 2022.

2025R02646SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de Promotion Touristique du Kef

S.A au capital de 6 500 000.000 dinars

Siège social : Rue Lac Léman Résidence 2001 Bloc Prima A Bureau 22

Identifiant Unique : 1374355J

Messieurs les actionnaires de la Société de Promotion Touristique du Kef sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le jeudi 9 octobre 2025 à 09 heures au siège de Capsa Capital Partners sis au 10 bis, Rue Mahmoud El Matri, Mutuelleville, 1002 Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entériner le retard enregistré dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire ;

2. Lecture et approbation du rapport de gestion au titre de l'exercice 2024 ;

3. Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2024 ;

4. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2024 ;

5. Approbation des conventions règlementées prévues à l'article 200 du Code des sociétés commerciales conclues au cours de l'exercice 2024 ;

6. Affectation du résultat de l'exercice 2024 ;

7. Fixation du montant des jetons de présence au titre de l'exercice 2024 ;

8. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2024 ;

9. Pouvoirs en vue des formalités.

2025403065SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société MONTAZAH TABARKA

Au capital social de 100.000 dinars

S.A (en liquidation)

Siège social : 19, Rue des jasmins - immeuble T.S.R. Nouvelle Ariana - 2080

Identifiant unique : 0031450V

Messieurs les actionnaires de la société MONTAZAH TABARKA (en liquidation) sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 9 octobre 2025 à 10 heures au siège social de la TSB BANK (Tunisian Saudia Bank) sis au 32 rue Hedi Karray Tunis et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport moral et financier du liquidateur.

- Approbation des états financiers et des comptes des exercices 2019-2020-2021-2022 et 2023.

- Donner quitus au liquidateur pour l'exercice précédent.

2025403079SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société MONTAZAH TABARKA

Au capital social de 100.000 dinars

S.A (en liquidation)

Siège social : 19, Rue des Jasmins - Immeuble T.S.R. Nouvelle Ariana - 2080

Identifiant unique : 0031450V

Messieurs les actionnaires de la société MONTAZAH TABARKA (en liquidation) sont priés d'assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 9 octobre 2025 à 10 :30 h au siège social de la TSB BANK (Tunisian Saudia Bank) sis au 32 rue Hedi Karray Tunis) et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Renouvellement du mandat du liquidateur.

2- Questions diverses.

2025403080SANB3

Société «HERUNDO»

Société anonyme en liquidation

Siège social : Bureau A1.2 Immeuble Chebil Avenue Farhat Hached Sidi Rezig Mégrine 2014 Ben Arous

Matricule Fiscal : 1580015/R/A/M/000

Le liquidateur Saber Ben Hassine convoque les actionnaires de la Société Herundo SA en liquidation à une assemblée générale ordinaire le 17 octobre 2025 à 14h :30 à son cabinet sis au 67 Avenue Alain Savary Bloc A 6ème étage Appartement n°3.

La convocation a été traitée au registre National des entreprises sous le n°20251703729 en date du 9/9/2025.

L'assemblée générale est convoquée pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Renouvellement de la période de la liquidation d'une année supplémentaire.

2- Accomplissement de formalités et représentation de Herundo SA dans l'AGO de Herundo Trade.

2025403103SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société Maghrébine de commercialisation de pneumatiques

SA au capital 595.000DT

MF : N°0036025C

Siège social : 14 rue d'Italie 1000 Tunis

Messieurs les actionnaires de la société Maghrébine de commercialisation de pneumatiques sont priés d'assister ou à se faire représenter à l'assemblée générale ordinaire de la société qui se tiendra le vendredi 10 octobre 2025 à 10h00, au siège de la STIP Boulevard de la terre Charguia - Tunis et ce à l'effet de délibérer sur les questions portées sur l'ordre de jour ci-après :

1. Entériner le retard accusé dans la tenue de l'assemblée.

2. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'exercice 2024.

3. Lecture du rapport général et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes au titre de l'exercice 2024.

4. Approbation des états financiers de l'exercice 2024.

5. Approbation des conventions réglementées visées par les articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

6. Quitus aux Administrateurs de leur gestion durant l'exercice 2024.

7. Affectation des résultats de l'exercice 2024.

8. Fixation des jetons de présence à allouer aux Administrateurs au titre de l'exercice 2024.

9. Pouvoirs pour les formalités.

2025403115SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

De la société Maghrébine de commercialisation de pneumatiques

SA au capital 595.000DT

MF : N°0036025C

Siège social : 14 rue d'Italie 1000 Tunis

Messieurs les actionnaires de la société Maghrébine de commercialisation de pneumatiques sont priés d'assister ou à se faire représenter à l'assemblée générale Extraordinaire de la société qui se tiendra le vendredi 10 octobre 2025 à 11h00, au siège de la STIP Boulevard de la terre Charguia - Tunis et ce à l'effet de délibérer sur les questions portées sur l'ordre de jour ci-après :

1- La continuité de l'activité de la société

2- Pouvoir pour les formalités.

2025403116SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE SOCOTEX

Société anonyme

Au capital 883.800 DT

Siège social : 5 Bis Rue Charles De Gaulle 1000 Tunis

IU : 0001401 T

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Socotex sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le 9/10/2025 à 11h00 à son bureau sis au Bloc 10 Rue Kaab Ibn Malek les UV4 Menzah6, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Ratification de la nomination d'Administrateur

2) Pouvoirs pour formalités.

2025403117SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SENSEA LAB S.A

Société anonyme

Au capital de 1.100.000 dinars

Siège social : 52, Rue 8601, Z.I de La Charguia 1, 2035 Tunis

Identifiant Unique : 1471485M

Le Conseil d'administration, de la Société SENSEA LAB S.A, sise au 52, Rue 8601, Z.I la Charguia 1, 2035 Tunis, Identifiant Unique n°1471485 M, convoque les actionnaires de la société à une assemblée générale ordinaire, au siège de la Société et ce le mercredi 8 octobre 2025 à 10h, pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du retard dans la tenue de l'Assemblée;

2. Lecture du rapport d'activité de l'exercice 2024 ;

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2024 ;

4. Approbation des états financiers au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2024;

5. Affectation des résultats au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2024;

6. Approbation des conventions réglementées en vertu de l'article 200 du code des sociétés commerciales;

7. Renouvellement du mandat des administrateurs;

8. Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes couvrant les exercices 2025 à 2027 inclus;

9. Quitus aux administrateurs;

10. Pouvoirs en vue des formalités;

11. Questions diverses.

2025403118SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SENSEA LAB S.A

Société anonyme

Au capital de 1.100.000 dinars

Siège social : 52, Rue 8601, Z.I de La Charguia, Tunis

Identifiant Unique : 1471485M

Le Conseil d'administration, de la Société SENSEA LAB S.A, sise au 52, Rue 8601, Z.I La Charguia I, Tunis, Identifiant Unique n°1471485M, convoque les Actionnaires de la Société à une assemblée générale extraordinaire, au siège de la Société et ce le vendredi 10 octobre 2025 à 10h, pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Statuer sur la continuité de l'activité de la Société conformément aux dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales;

- Questions diverses;

- Pouvoirs en vue des formalités.

2025403119SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE ESSADARA

Société anonyme

Au capital social de 4.778.340 dinars

Siège social : Rue du Lac Léman Immeuble Regency Bloc B 4ème étage Bureau 403 Les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant unique : 1348430D

Messieurs les actionnaires de la société ESSADARA sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le vendredi 10 octobre 2025 à 10 heures au siège social de la société sis à la Rue Lac Léman, résidence Regency Bloc B 4ème étage 1053 Les Berges du Lac en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et des délais de convocation

2. Lecture des états financiers, du rapport de gestion pour l'année 2024 et des rapports du commissaire aux comptes pour le même exercice,

3. Approbation des états financiers et du rapport du Conseil arrêtés au 31/12/2024,

4. Approbation s'il y a lieu des conventions prévues aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,

5. Quitus aux administrateurs au titre de leur gestion de l'exercice 2024

6. Affectation, s'il y a lieu des résultats,

7. Nomination d'un nouvel administrateur,

8. Pouvoir pour formalités.

2025403121SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société «EL BARAKA» des Produits Agroalimentaires

SARL au capital de 9.246 000 dinars

Siège : Km9 ROUTE DE MORNAG BEN AROUS

R.C : B163411996

M.F : 349694Z/A/M/000

Messieurs les associés sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Samedi vingt-sept septembre deux mille vingt cinq (27/9/2025) à onze heures au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation du mode et délais de convocation;

2) Lecture du rapport de gestion ainsi que les rapports, général et spécial, du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023;

3) Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2023;

4) Quitus au gérant pour la gestion de l'exercice 2023;

5) Affectation des résultats de l'exercice 2023.

Tous les documents comptables sont à la disposition des associés au siège de la société.

2025R02638SRLB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

De la Société "OUAHADA TUNISIE"

Société SARL

Au capital social 400.000 Dinars

Siège social : 10 Rue Zamakhchari Cité Mahrajéne El Manzah - Tunis

Identifiant Unique : 1174672G

Messieurs les associés de la société "OUAHADA TUNISIE", sont priés d'assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le vendredi 3 octobre 2025 à partir de 11 heures du matin, au siège social de la société sis au 10 Rue Zamakhchari Cité Mahrajéne El Manzah - Tunis et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de l'état financier de l'ouverture des travaux de liquidation.

2. Révision de la 3ème décision de l'AGE du 23 Mai 2025

3. Diverses questions.

2025403092SRLB3

Société «HERUNDO TRADE»

En Liquidation

Société à responsabilité limitée

Au capital de 10.000 Dinars

Siège social : Bureau A1.2 Immeuble Chebil Avenue Farhat Hached Sidi Rezig Mégrine - 2014 Ben Arous

Matricule Fiscal : 1595950B/D/M/000

Le Liquidateur Saber Ben Hassine convoque les associés de la Société Herundo Trade en liquidation à une assemblée générale ordinaire le 17 octobre 2025 à 15h :30 à son cabinet sis au 67 Avenue Alain Savary Bloc A 6ème étage Appartement n°3.

La convocation a été traitée au registre National des entreprises sous le n°20251703739 en date du 9/9/2025.

L'assemblée générale est convoquée pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Clôture des opérations de liquidations et quitus au liquidateur.

2- Formalités d'enregistrement.

2025403104SRLB3

Sociétés communautaires

Convocation à l'assemblée générale constitutive

De la société communautaire locale Salama Goubellat

Le comité fondateur de la société communautaire locale "Salama Goubellat" invite tous les participants à assister à l'assemblée générale constitutive qui se tiendra le vendredi 26/9/2025 à 9h30 à la maison de la culture Goubellat. Les personnes souhaitant candidater pour un poste au conseil d'administration de la société sont invitées à soumettre leur demande au comité fondateur avant la date de l'assemblée, soit un jour avant la réunion.

Ordre du jour de l'assemblée :

1. Approbation des statuts de la société.

2. Election des membres du conseil d'administration.

3. Election du président du conseil d'administration.

4. Nomination du commissaire aux comptes de la société.

2025R02647SODB3

Convocation à l'assemblée générale constitutive

De la société communautaire locale les bras de Goubellat

Le comité fondateur de la société communautaire locale "les bras de Goubellat" invite tous les participants à assister à l'assemblée générale constitutive qui se tiendra le vendredi 26/9/2025 à 9h30 à la maison de la culture Goubellat. Les personnes souhaitant candidater pour un poste au conseil d'administration de la société sont invitées à soumettre leur demande au comité fondateur avant la date de l'assemblée, soit un jour avant la réunion.

Ordre du jour de l'assemblée :

1. Approbation des statuts de la société.

2. Election des membres du conseil d'administration.

3. Election du président du conseil d'administration.

4. Nomination du commissaire aux comptes de la société.

2025R02656SODB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé que Monsieur Mohamed Ferjeni Boussadia agissant pour le compte de la Société «MFB OIL COMPANY», situé sur la route de Kairouan km 10 El Fahs, a présenté une demande enregistrée au Gouvernorat de Zaghouan sous le N°7060 en date du 8 août 2025 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de 2ème catégorie consistant à une Huilerie située à l'adresse mentionnée ci-dessus Délégation d'Elfahs Gouvernorat de Zaghouan conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat et de la délégation.

Toutes les réclamations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par le Gouverneur de Zaghouan ou le Délégué d'Elfahs dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

Le public est informé que la société International Art et Sérigraphie plus "I.A.S+" dont le siège social est situé au 14 Rue Tabarka à Ksar Helal 5070 Monastir, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie des Mines et de l'Energie sous le N°A-2023-09-02010007437 en date de 26 Septembre 2023 en vue d'obtenir une autorisation d'installation

et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité de sérigraphie sur les tissus située à la zone industrielle Bouhjar du gouvernorat de Monastir et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Monastir ou de la municipalité de Bouhjar.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le gouverneur de Monastir ou le secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la municipalité de Bouhjar ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie des Mines et de l'Energie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la Société "CARTHAGO SANITAIRE" dont le siège social est situé à proximité de la route nationale N°1 "RN1" au Km 12 chez poulina group à boumhel 2097 Ben Arous, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'énergie, sous le N° A-2025-09-0201-08964 en date du 11 juin 2025 en vue d'obtenir une autorisation d'ouverture et d'exploitation d'un établissement classé de première catégorie consistant en une unité de fabrication des briques réfractaires situé au lot N°33 à la zone industrielle station El Mhamid de la délégation de Tajerouine du gouvernorat du Kef, conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat du Kef et de la municipalité de Tajerouine.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par messieurs le Gouverneur du Kef ou le secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la municipalité de Tajerouine ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie, des Mines et de L'énergie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la Société de transport des hydrocarbures par pipelines "SOTRAPIL" dont le siège social est situé au Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord - El khadra 1003 Tunis, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'énergie, sous le N° A-2025-09-0201-006598 en date du 30 avril 2025 en vue d'obtenir une autorisation d'ouverture et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en station de pompage des hydrocarbures liquides pour l'alimentation d'un dépôt de liquides inflammables situé à proximité de la route nationale N°8 à la zone industrielle de Zarzouna du gouvernorat de Bizerte, conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Bizerte et de la municipalité de Bizerte.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par messieurs le Gouverneur de Bizerte ou le secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la municipalité de Bizerte ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie, des Mines et de L'énergie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

DIVERS

Avis au public

Avis

Hedi, Habiba et Najeh Zouari déclarent qu'ils ont perdu leur titre de propriété d'un part 4/14 à l'indivision d'un terrain à 984 m² situé à Sfax route Mahdia K 6 provenant à leur parent Ameur Zouari et Badia Zouari par acte d'achat du 31/8/1965 enregistré le 25/8/1967 n°47 par les deux notaires Ahmed Chely et Mohamed Habib Elleuche.

Ils vont extraire un autre qui remplace le premier, qui a une opposition donnera à Mziou Lotfi Imm : Laperla B3 dans un délai 30 j. Tél : 98 234 308.

2025X01159DIVD2

Avis

Héritiers Zekri Bachir annoncent qu'ils possèdent le 1/2 d'un terrain à Sfax route Mahdia km4 de surface 707.21 m² effectué par l'acte d'achat qui était fait le 5/4/1988 et ils ont perdu le titre de propriété et il désire se faire délivrer une autre copie originale tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Naoufel Trigui et ce dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2025X01160DIVD2

Avis

Monia Ben Ayed annonce qu'elle possède le 1/4 de terrain à Sfax Route Taniour Km 4 234 m² avec maison effectuée par l'acte d'achat daté le 8/6/2010 et elle a perdu le titre de propriété et elle désire se faire délivrer une autre copie originale tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Naoufel Trigui et ce dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2025X01161DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Les Héritiers de Mohamed ben Farh Ben Khalifa Massoudi avisent le public que son défunt possède la totalité de parcelle N°52 objet du titre de possession N36 et parcelle N1 arrondissement Sfax de surface 20ares et 90 centiares sise à la route Sokra km 2 zone centre dammak limité au sud par Belguith à l'est Dammak au nord Salah Mejri à l'ouest impasse d'où son entrée suivant un contrat de vente daté le 21 août 1970 dressé par les notaires Mohamed Karray et Ahmed Chelli.

Que son titre de propriété est perdu et qu'ils désirent se faire établir une deuxième copie originale.

Toute opposition doit être faite au bureau du Maître Turki Malek rue Slim Charfi N14 ville traditionnelle Sfax dans un délai maximum de trente jours.

2025X01163DIVD2

Avis

Mr. Mohamed Ben Omar Akrout annonce que le titre de propriété de son père décédé concernant une

parcelle de terre située à l'ouest d'une superficie de 108m² qui contient une maison située à Sfax route EL Aïn mile 4 a disparu et il veut extraire un autre titre original qui remplace le premier perdu. Toute contestation doit être adressée au bureau du notaire à Sfax Mr. Mohamed Dahmen dans un délai de 30 jours à partir de l'opposition. Toute opposition après ce délai sera rejetée.

2025X01169DIVD2

Avis

Mr Jamil Ben Ali Arous et sa sœur Najet annoncent que leur titre de propriété concernant la totalité d'une maison de surface 224m² située au centre d'Ataya, Kerkennah, Sfax a disparu et ils veulent extraire un autre titre original qui remplace le premier perdu. Toute contestation doit être adressée au bureau du notaire à Sfax Mr. Mohamed Dahmen dans un délai de 30 jours à partir de l'opposition.

Toute opposition après ce délai sera rejetée.

2025X01170DIVD2

Avis

Mr Aymen Baklouti annonce que son père le feu Kamel Baklouti possède des terrains de superficie de : 438m² sis à la route Saltania Km8 Sfax, 10555m² sis à la route Saltania Km12 Sfax, 4335m² sis à la route Saltania Km13 Sfax. Deux terrains construirent de superficie de 1248m² et 1066 m² sis à la route Saltania Km7 Sfax. Et la moitié d'un terrain de superficie de 2703m² sis à la route Saltania Km13 Sfax. La moitié commune d'un terrain de superficie de 1270m² sis à la route Saltania Km7 Sfax objet par l'acte de partage daté le 15 Mars 2006 enregistré le 27 Mars 2009 n°M014877 devant deux notaires Ahmad Baccar et Abdelaziz Bouatour et il a perdu le dit titre de propriété et il désire se faire délivrée une autre copie originale. Tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Maître Abdennadher Mohamed Sadok à la route de Mahdia km6 Sakiet Eddair Sfax et ce dans un délai de 30 jours de la date de cet avis.

2025X01172DIVD2

Avis

Mr Halmi Bourcheni annonce qu'il possède deux terrains de 331 m² sis entre route de Tunisie et Mahdia Km6 Sfax objet de l'acte de donation daté le 29 Avril 2004 enregistré le 20 Mai 2014 n°M026041 devant deux notaires Khaled Ben Hamida et Mounir Dammak, de 630 m² sis entre route de Tunisie et Mahdia Km6 Sfax objet de l'acte de vente daté le 18 juillet 1998 enregistré le 20 octobre 1998 n°071488 devant deux notaires Taib Abid et Mohamed Sadok Awedi et il a perdu le dit titre de propriété et il désire se faire délivré une autre copie originale. Tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Maître Abdennadher Mohamed Sadok à la route de Mahdia km6 Sakiet Eddair Sfax et ce dans un délai de 30 jours de la date de cet avis.

2025X01173DIVD2

Avis

Mr Nafaa Arous et Mme Faiza Zouari annoncent qu'ils possèdent un terrain de 600 m² contenant une maison de 150 m² couvert sis à la route Mahdia Km06 Sfax objet de l'acte de vente daté le 30 Mai 1999 enregistré le 01 Juin 1999 n°M041111 devant deux notaires Moncef Bouaziz et Chahir Hachicha et ils ont perdu le dit titre de propriété et ils désirent se faire délivrée une autre copie originale. Tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Maître Abdennadher Mohamed Sadok à la route de Mahdia km6 Sakiet Eddair Sfax et ce dans un délai de 30 jours de la date de cet avis.

2025X01174DIVD2

Avis

Mr Abedeladhim Nouri annonce qu'il possède un terrain de 243 m² sis à la route de Mahdia Km13 Sfax limité au sud par une rue à l'est Souad Nouri à l'ouest Nejma Selmi au nord Rebai objet de l'acte de vente daté le 23 octobre 2016 enregistré le 30 Novembre 2016 n°M063348 devant deux notaires Mounir Dammak et Samah Jarraya et il a perdu le dit titre de propriété et il désire se faire délivré une autre copie originale. Tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Maître Abdennadher Mohamed Sadok à route de Mahdia km6 Sakiet Eddair Sfax et ce dans un délai de 30 jours de la date de cet avis.

2025X01175DIVD2

Avis

Monsieur Fiez Elmsekni annonce qu'il a égaré son titre de succession de l'immeuble sis à la Route de Tunis Km 9 Sfax de la superficie totale de 1400 m², limité au Sud par les héritiers de Hamden Elmsekni, à l'Est par Fethi Elmsekni, au Nord par Chtourou et à l'Ouest par Mohamed Chokri Elmsekni, leur revenant de l'acte d'achat de son père le défunt Habib ben Ahmed Elmsekni en date du 25/12/1988 dressé par les deux notaires Ahmed Elchelli et Chedli Suisi. Il veut une deuxième copie originale.

Toute action ou opposition doit être déposée à l'étude de Maître Rabia Amri sise au 27 Rue Hédi Cheker Sfax dans un délai de soixante dix jours à compter de la présente date. Passé ce délai aucune opposition ne sera acceptée.

2025X01176DIVD2

Avis

Aicha Melik déclare qu'elle a perdu le titre d'un terrain à 444 m² situé Tina Sfax provenant par acte de partage du 11/7/1982 par les deux notaires Mahmoud Mziou et Abdallah Kechida.

Elle veut extraire un autre qui remplace le premier, qui a une opposition donnera à Mziou Lotfi 65 Souk El Attarine 3001 Sfax dans un délai 30 j.

2025X01177DIVD2

Avis

M. Dawsser Ben Mohamed Ben Faraj Marzouk, titulaire de la carte d'identité nationale n°05432910, annonce avoir

perdu son titre de propriété n°19351 daté du 29 juin 2015, sujet du Titre foncier n°156844 Tunis, sis à La Marsa et dénommé «Farah», selon une déclaration sur l'honneur signée à la mairie de Cité El Khadra le 5 septembre 2025.

2025403061DIVD2

Perte de titre de propriété

Monsieur Kamel Ben Mohamed Ben Hassan Charrad, de nationalité tunisienne, demeurant au n°61, rue Ezzine Ben Achour, La Marsa Ouest - Tunis, né à La Marsa le 5 octobre 1953, titulaire de la carte d'identité nationale n°00001702 délivrée à Tunis le 29 septembre 2008, déclare avoir perdu le titre de propriété n°17387, établi le 12 mai 2014 et relatif à ses droits de propriété sur l'immeuble immatriculé sous le n°181191 Tunis, ainsi qu'il ressort de la déclaration sur l'honneur en date du 7 mars 2025, légalisée à la Municipalité de La Marsa le 18 mars 2025 et inscrite sous le n°2799 au registre de légalisation de signature.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 6 septembre 2025.

2025403071DIVD2

قائمة أصحاب الحسابات غير النشطة

البنك التونسي السعودي شركة خفية الاسم راس مالها 100.000.000 دينار
مقرها الاجتماعي 32 نهج الهادي الكراي ،1028، تونس
المعرف الوحيد 0013026E

طبقا لأحكام الفصل 43 وما بعده من قانون المالية لسنة 2025، ينشر البنك التونسي السعودي قائمة أسماء الحرفاء اصحاب الحسابات الغير نشطة التي لم تسجل أي عملية او مطالبة او منازعة طيلة خمسة عشر سنة متتالية دون انقطاع. ويسقط حق المطالبة بمبالغ هذه الحسابات في صورة عدم اجراء أي عملية على الحساب قبل موفي ديسمبر 2025، وبانقضاء هذا الاجل سيقوم البنك بتحويلها للخزينة العامة للبلاد التونسية طبقا لمقتضيات هذه الفصول.

Conformément aux disposition de l'article 43 et suivants de la loi de finance pour l'année 2025 la TSB BANK publie la liste des noms des clients titulaires de comptes inactifs, pour lesquels aucune opération, réclamation ou contestation n'a été enregistrée pendant quinze années consécutives sans interruption. Le droit de réclamation des montants de ces comptes sera prescrit en l'absence de toute opération effectuée sur le compte avant la fin du mois de Décembre2025.

Passé ce délai, les fonds non réclamés seront transférés à la trésorerie générale conformément à la réglementation en vigueur.

Nom et Prénom	Nom et Prénom	Nom et Prénom	Nom et Prénom
ABDELALI HASSEN	FATHIA GUESMI	Mlle SAMEH BEN LAKHEL	RADHOUANE BEN SALAH HAMILA
ABDELGHANI SABRI	FATMA AMARA	Mlle SIRINE ZRIGUE	RAHMA HAOUAS
ABDELKADER HARRABI	FATMA DOUIRI	Mme FATMA METHNANI EP MERGHENI	RAMI CHEBIL
ABDELKADER HOUIJI	FATMA SAADIA HAMROUNI	MME HABIBA CHANDOUL NEE REZGUI	RAMZI EL GHALI
ABDELKADER KHARBACH	FAYCEL BEN AMMAR	Mme HAMIDA AYED EP BELGACEM	RAMZI LAHMADI
ABDELKRIM MAGDOUD	FETHI DALI	MME IBTISSEM DAMEK EP ZOUARI	RANIA OUADIA
ABDELLAZIZ KOTTI	FETHI MEGHDICH BEN SALEM	Mme MONIA BAHROUNI	RAOUA BEN ISMAIL
ABDELOUAHED TOUATI	FIRAS BEN MAKHLOUF	Mme SAMIA HAMMAMI EP MADIOUNI	RAOUDHA MCHIRGUI
ABDELWAHEB MESSAOUDI	FIRAS DRIDI	Mme SAMIA METHNANI	RAYENE BOUGHZALA
ABDELWAHEB TAYACHI	FOUED BEN SLIMAN JERBI	MME SOUAD JARJOUR	RIADH KORBI
ABDERRAOUF LAAYOUNI	FOUED ELGASMI	MOHAMED BEN BADREDDINE GUERFALI	RIDHA EL BORGI
ABDERRAZEK LAHMAR	FOUZIA TRABELSI	MOHAMED BEN KHADHER	RIM DRIDI
ABID BEN AMMAR AMORRI	FREDJ BEN HADJ AHMED	MOHAMED BEN SLAMA	ROMAIN TEILLAC
ACHRAF BEN HASSINE	FREDJ EL GAID	MOHAMED BOUCHOUCHA	SABEUR BEN MOHAMED AMRI
ACHRAF CHOUCHANE	FREJ OUACHAM	MOHAMED CHAABANE	SABEUR MELKI
ADAM OUALHA	GHAZI MOHAMED FARIDI	MOHAMED CHAOUKI IBRAHIM	SABRINE BEN HARID
ADEL ABOUD	GHAZOUANI THOURAYA	MOHAMED CHARFEDDINE DRIDI	SADOK HADJI
ADEL AROUA	GHOULEM BEN LAKHAL	MOHAMED CHEKIR	SAFA FRAY
ADEL DALY	HABIB AMARA	MOHAMED GHORBELI	SAFOUEN GADDOUR
ADNAN MOSA EIYAD	HABIB JEMAI	MOHAMED GUERFALI	SAID BOUFARES
ADNENE FADHL	HABIBA KESSIS EPS HAMMAMI	MOHAMED HABIB CHEHIMI	SAIDA BOUCHNAK
AHLEM JAZIRI EP. BEN GHARBIA	HABIBA OUEDERNI	MOHAMED IMED BEN OTHMAN	SALEM FERCHICHI
AHLEM LOUATI	HACHEMI MADI	MOHAMED IMED MALEK CHTA	SALHA EL JAMI
AHMED JOMAA	HAIDER FERHI	MOHAMED KHADIEM ALLAH	SAMI BEN AISSA
AICHA AMMAR EP M'HIRI	HAIKEL OUERTANI	MOHAMED KRAIEM	SAMI KOUKI
AKIL EL AFRIT	HALIMA ABDELAOUI	MOHAMED MOUADH BEN KHALED GZARA	SAMI MELLOULI
AKRAM CHOKRI	HALOUMA ZARROUK	MOHAMED MRAKBEN	SAMI OU NESRINE MAHJOUBI
ALI ABDALLAH MAHDI ABDELKADEUR MACHMOUR	HAMDI BEN ABDALLAH	MOHAMED SALAH	SAMI TOUNSI

Nom et Prénom	Nom et Prénom	Nom et Prénom	Nom et Prénom
ALI AOUINI	HAMDI SAFIA	MOHAMED SALAH CHATTI	SAMIHA DHOUIB
ALI ATIGUI	HAMDI SGHAIR	MOHAMED SFAXI	SAMIR BOUGHANMI
ALI BEN ROUHA	HAMZA EL JABRI	MOHAMED TRABELSI	SAMIR DAMMAK
ALI BOUZIDI	HANA BEN MOHAMED	MOHAMED WAJIH AOUA	SAMIR TRABELSI
ALI ELAMRI	HANA MAADI	MOHAMED YAHIA ZARROUK	SAMIR ZARRAI
ALI JRAD	HANEN BEN SALEH	MOHAMED YAHIA ZARROUK	SAMIR ZRIBI
ALI MEZHOUD	HANEN BEN SALEM EP TRABELSI	MOHSEN BOUZAFFARA	SANA JALLEB EP. BARGAOUI
ALIA BEN YAGOUB	HANEN EL BOUZIRI	MOKHTAR BEN MBAREK	SAOUSSEN ABDELLI
ALICJA SKUPNIEWICZ	HANEN NEFZAOUI	MONCEF AMORRI	SELIM KHALFALLAH
AMEL DJEBALI	HANENE ATTAOUI	MONCEF BEN GUIRAT	SELMA FERHI
AMEL MAALAOUI	HASSEN BEN HAJ YOUNES	MONCEF MABROUK	SIHAM KRICH
AMEUR MASOUD	HATEM HARRABI	MONGI BACCOUCHE	SIMOU TRABELSI
AMINE SALAMA	HAYTHEM BARKALLAH	MONGI ESSID	SINDA OUNI
AMIR BEN HADJ HASSINE	HECHEM KHADRAOUI	MONGI KRIMI	SLIM AMARA
AMIRA MOUSSA	HEMAIED HANINI	MONIA KHADHRAOUI	SLIM JEMI
AMNA SHILI	HENDA HNICHI EP CHIHA	MORAY YAZIDI	SNENE HASSINE
ANIS BEN HOUCINE	HICHEM BOULAHMI	MOUNIR SFAXI	SO.CO.TEX
ANIS BERRZOUGA	HOUCEMEDDINE JERJIR	MR ABDERRAHIM MEJRI	SO.CO.TEX
ANIS BOUBAKER	HOUCINE BEN JEMAA DE LAMINE	MR AHMED TOUIL	SOCIETE BERRADA DE COMMERCE INTERNATIONAL
ANIS ELOUESSI	HOUSSEM GUEZGUEZ	MR ALI TALAL SWAYDAN	Société JOBY-TEX
ANIS MALLOULI	HOUSSEM SOUDANI	MR HASSEN JALEL MOSBAH	Société JOBY-TEX
AOUINI ALI	IBRAHIM NEFFATI	MR ILYES ZNAZEN	SOCIETE LAM
ARBI BEN SAID	IBTISSEM KAHINA AMALOU	MR JILANI FATNASSI	SOCIETE LAM
ASMA ROUINE	IKBAL REJEB	MR LACHAT YVES	SOCIETE SAM SOLAR
ASSIA FERCHICHI	IMED EDDINE ROMDHANE	MR MAHDI RAIES	SOLTANE RIAHI
ASSIL OUKASSI	IMEN CHENENAOUI EP HZAMI	Mr MAHMOUD ZARRAI	SONDES IRATHNI
ASSOCIATION DES ARTS PLASTIQUES DU SAHEL	IMEN ECHEIKH	MR MOHAMED EZZEDINE ABDELKEFI	SONIA CHRISTIANE ROSE COURTOT
AYMEN MABROUK	IMEN HSSOUNA EP CHADI	MR MOUNIR BELKACEM	SONIA FEZZANI
AZIZA AOUADI	IMENE DRIDI	MR MOURAD SELMI	SONIA SALLEM
BADER ISLAM TAIEB	INTERNATIONAL DESIGN	MR RAMZI AOUALI	SOUAD KECHICHIAN
BAHIJA AMMAMI	ISLEM BOUKHALOUT	MR RIDHA OUERFELLI	SOUHIR REBAI
BASMA MEJRI	ISSAM BOUSBIH	MR SAHBI BEN DHAOU	SOUMAYA MAGDOUD
BECHIR BEN HABIB BEJAOUI	ISSAM HAMIDI	MR SALEM BIBSI	SRIH DORRA
BECHIR HAJRI	ISSAM TABASSI	MR WALID MIGHRI	STE HOTEL ROMA
BECHIR KNANI	IYED FAYALA	MUSTAPHA HAFNAOUI	STE NORTEX
BECHIR NACCACH	JALEL BEN DAYA	MUSTAPHA MANSOUR	STIR SPORTIVE ZARZOUNA
BEN ALI TASNIM	JELJELI RIADH OU CHAKROUN ASMA	MUSTAPHA SOMAI	TAHAR DRID
BEN SAID RADHIA	JIHED MTIRAOUI	MYRIAM ABASSI	TAOUFIK KAABI
BESMA BEN MIMOUN	KAFA CHABANE	NAHED BARGAOUI	TAOUFIK TURKI
BILEL BRIDAA	KAIES KOURAICHI	NAIMA AYARI	TASNIM HORRY
BORHEN YAKOUBI	KAMEL ZROUR	NAIMA HASNAOUI	THOURAYA BEN ABDESSAMAD
BOUTHEINA SOUHEIL	KARIM BOUKARI	NAJOUA KHELIFI	TIJANI MELLIKI
CAMEL EL ABED	KARIMA BEN HAFAIEDH	NAOUEL BEN SALHA EP MOKRANI	TOP TRAVAUX PUBLICS ET BATIMENT

Nom et Prénom	Nom et Prénom	Nom et Prénom	Nom et Prénom
CHAHED NEFZI	KARIMA HICHRI EP CHAKROUN	NEJI BEN MANSOUR	TORKIA MJAOULI
CHAHNAZ DARDOURI EPOUSE BEL HADJ AMOR	KARINE,CLAIRE,SOPHIE EVELLIN	NEJIA HAMZA	VAILLEND DANIELE
CHAHRAZEDE AMINA AMALOU	KHLTOUM SLITI	NEJLA BOUGHABA	VIKING WORLDWIDE (PVT) INC
CHAKER B ALI MANSOUR	KMAR BEN SALHA	NIZAR BEL HASSEN	WAEL ABID
CHEDLY SAHRAOUI	LABIDI SAMIR	NIZAR LAYOUNI	WAFA SAIDANI
CHERIFA CHOUCHEN VVE DAHDAH	LAZHAR TAEIB	NOUR BENT MOHAMED NOURDDINE MOUSSA	WIEM ZAATIR
CHEYMA OUKASSI	LEILA ABDELHEDI	NOUR SFAXI	WISSAL AZOUZ
CHOKRI MZOUGHI	LOBNA ACHOUR EP HAFFAR	NOUREDDINE GHARSALLAH	WISSEM CHIHAOUI
DANIELLE VAILLEND	LOTFI GHAZEIL	NOURHENE DRIDI	WISSEM RIAHI
DHOUHA REGAIEG	LOUHICHI HOSNI ABDELHAFIDH	NOURIDDINE FARHAT	YAMEN ATTIA
DORSAF JAOUADI	MAGIEX	OLFA ABDEL MOULA	YAMINA KSOURI
DREOMEX	MAISSA FARHAT	OLFA CHAIEB	YASSER MAALOUL
ELYES MECHERGUI	MALIKA ROUKHAMI EP. MANAI	OMAR DKHILI	YOSR HAMOUDA
ESAM ALHARARI MUSTAFA ALMJAGJG	MARIAMA OUFQIR	OSSAMA ZAYOUD	YOSRA DHAOUADI
FAHD KAMMOUN	MAROUANE DHAOUADI	OUADIE MAALAOUI	YOUNES BEN ABDERRAHMAN
FAOUZI BOUZID	MARWA BEN YAKHLEF	OUAZ KHAOULA	YOUSRI BEN SALHA
FAOUZI MEKKI	MEJDA HANINI	OUSSAMA ZAMOURI	YOUSSEF ABIDI
FATEN FOUDHAILI	MERIEM OUKASSI	PROPERTY DCM	ZAHREN SAIDANI
FATEN JERTILA	MEZRI LABBEN	RABIAA CHERIF	ZAINEB HAOUAS
FATHALLAH HASSEN	MICHELINE LUCY DANTINNE	RACHID BEN HAJ ABDELLAH	ZEINEB AMARA
FATHI DALI	Mlle IMEN NAGATI	RADHIA BEN SAID	ZEINEB KRIAA
FATHIA BADRI	Mlle MOLKA ZRIGUE	RADHIA KHADHRAOUI	ZIED BEN HAMMOUDA
ZIED TIMOUMI	ZOHRA CHAMEKH EP HAJEJ		

Pour la légalisation de la signature : le président de la municipalité *ISSN 0330.9258* *Certifié conforme : le président directeur général de l'I.O.R.T.*